VENDREDI 15 MAI 2026 - TERRES DE BOURGOGNE - N° 1885
Abonnement annuel : 130 € - le numéro : 2,55 € - ISSN 1969-8232
www.agribourgogne.fr
contact@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne



Viande bovine : des prix sous surveillance



Ces dernières années, la situation sur le front des prix en viande bovine s'était considérablement améliorée. Pourtant, depuis quelques semaines, une inquiétude pointe à nouveau face à des cours qui donnent des signes de faiblesse. Simple « coup de mou » ou retournement de marché ? Terres de Bourgogne tente d'analyser cette évolution à travers le regard des producteurs concernés. En parallèle, des éleveurs de la Nièvre se sont mobilisés face à une promotion sur de la viande d'importation menée par une enseigne de la grande distribution. *Pages 07 et 09*

Encarts : Mailing RAGT Semences ; Supplément Colza.



ACTUALITÉS *Département* P.04
Fête de l'agriculture // La Côte-d'Or sur la ligne de départ



PRODUCTIONS *Cultures* P.12
Cultures de fraises // Le premier fruit de la saison



MAGAZINE *Oxygène* P.24
Tourisme rural // Se laisser tenter par la Tiny house







// SOMMAIRE

ACTUALITÉ // DÉPARTEMENTS

.04 FÊTE DE L'AGRICULTURE : SUR LA LIGNE DE DÉPART

.05 SYNDICALISME : ALLEZ HOP, REBELOTTE

.06 POLYCULTURE-ÉLEVAGE : EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT ?

.07 ACTION SYNDICALE : UNE PROMOTION DIFFICILE À TOLÉRER

ACTUALITÉ // RÉGION

.08 BIO : UN AVENIR QUI DÉPEND SURTOUT DE CHOIX POLITIQUES

PRODUCTIONS // ÉLEVAGE

.09 ÉLEVAGES BOVINS : IL FAUT BIEN PASSER PAR LÀ

.10 MOULINS-ENGILBERT : LA FOIRE AUX CULARDS FAIT LE PLEIN

PRODUCTIONS // CULTURES

.11 LUTTE ANTI-LIMACES : LIMITER L'USAGE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

.12 COLZA : LA PLUIE SE FAISAIT ATTENDRE

PRODUCTIONS // VIGNE

.13 ENSEIGNEMENT : DE LA TAILLE À LA MISE EN BOUTEILLE

SERVICES

.14 ÉQUIPEMENTS

.15 TABLEAU DE BORD *(LES FORMATIONS, L'AGENDA PRO'…)*

.16 COURS & MARCHÉS *(COTATIONS BOVINS, OVINS-CAPRINS…)*

.18 PETITES ANNONCES

.20 ANNONCES LÉGALES

MAGAZINE // VIE QUOTIDIENNE // LOISIRS // OXYGÈNE

.22 LECTURE : LE KAMASUTRA VERSION ANIMALE SE DÉVOILE EN BANDE DESSINÉE

.23 JARDIN : LE POTAGER PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE

.24 TOURISME : SE LAISSER TENTER PAR LA TINY



// LE DESSIN

ÉDITO

Contrôles terrain, stop à la pression permanente !

Ces dernières semaines, alors que la situation des exploitants côte-d'oriens est particulièrement difficile avec la hausse des charges, la gestion de nouveaux cas de tuberculose bovine et la situation climatique délicate, les services de l'État se font un malin plaisir en conduisant de nombreux contrôles terrain, maintenant une pression permanente sur les agriculteurs, notamment sur certaines parties du département. Chaque administration y va de son contrôle tatillon. Que ce soit l'OFB, à l'affût de la moindre erreur pour lancer une procédure de sanction plutôt que de faire preuve de pédagogie, ou de la DDPP, qui organise une pression intenable sur des exploitants déjà largement affectés par la tuberculose bovine. Où est l'accompagnement, où est la bienveillance ? Et maintenant, alors que nous attendions depuis deux ans la simplification promise dans la gestion des haies, les services des ministères nous ont encore inventé une usine à gaz : 3 types de haies, des mesures de compensation allant de 1 à 2,5, des zonages. Alors que notre département compte de nombreux linéaires de haies, que des plantations volontaires sont effectuées, l'État voudrait nous dégoûter des haies, qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Réunie en conseil d'administration jeudi 7 mai, la FDSEA en appelle à la nouvelle préfète pour revenir à une situation apaisée sur le terrain. Nous comprenons la nécessité de contrôle, mais chaque erreur ne doit pas conduire à une poursuite, nous attendons du discernement et de la pédagogie. Les agriculteurs ne sont pas des fraudeurs. Ils doivent connaître un nombre infini de réglementations. Ce n'est pas possible. Ils ne doivent pas être systématiquement sanctionnés ». Si cette pression insupportable continue, nous rendrons aussi visite aux services de l'État !

Antoine Carré, président de la FDSEA21
Thomas Cotiby, président des JA 21

// EN IMAGE

Assolements rebond du colza et du blé tendre



iStock/Pavliha

Selon les estimations d'avril 2026 publiés par le service statistique du ministère de l'Agriculture (Agreste), la sole française de céréales à paille s'établit à 7 millions d'hectares (Mha), en hausse de 1,3 % sur un an. Cette dynamique est portée par le blé tendre qui gagne +2,6 % pour atteindre 4,6 Mha. À l'inverse, les cultures de printemps chutent de -16 %. Ce repli impacte les orges (1,76 Mha, - 1,5 %), dont la hausse des semis d'hiver (+ 6 %) ne compense pas la chute des variétés de printemps. Le blé dur stagne à son niveau plancher de 220 000 ha. Le colza confirme son retour en force avec 1,38 Mha, bondissant de +9 % sur un an, et de +12 % par rapport à la moyenne quinquennale. En revanche, les surfaces de betteraves (380 000 ha) et de pommes de terre de conservation (180 000 ha) s'inscrivent en baisse de 5 %. Si le développement des céréales affiche une avance de 10 à 17 jours sur le calendrier habituel, l'état sanitaire du colza reste sous surveillance dans le Grand Est en raison de l'humidité automnale et de la pression des ravageurs, souligne Agreste.

Terres de Bourgogne

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots- 21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne). SARL au capital de 139231 € *(Création 1989, pour une durée de 99 années).* RCS B. 351475504
Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne
Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045
ISSN : 1969-8232 Dépôt légal : à parution
Tirage moyen par numéro : 6200 ex.
Abonnement annuel : 130 € - **Prix au numéro :** 2,55 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique
Taux de fibres recyclées : 91 % - **Certification :** PEFC/FSC
« Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

• **Gérante et directrice de publication :** Mauricette Besançon
Rédaction : redaction@terres-de-bourgogne.net
• **Rédacteur en chef :** Berty Robert b.robert@terres-de-bourgogne.net
• **Secrétaire de rédaction :** Frédéric Duclos fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité : pub@terres-de-bourgogne.net
• **Régionale :** Jean-Yves Blondat : 03 80 78 90 35
• **Nationale :** SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 Tél. 01 49 84 03 30

Syndicat national de la PRESSE AGRICOLE et RURALE

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

// ÉVOLUTIONS

L'IA : nouvelle révolution agricole en marche

L'intelligence artificielle entre progressivement dans la vie des exploitations agricoles. Elle s'annonce comme un allié précieux pour façonner l'agriculture de demain, mais l'agriculteur devra rester maître de ses décisions.

L'intelligence artificielle (IA) est de plus en plus utilisée dans de nombreux domaines et secteurs d'activité, y compris dans notre vie quotidienne, et l'agriculture n'échappe pas à la règle. Les utilisations en agriculture des outils de l'IA se multiplient et entrent progressivement dans la vie des exploitations agricoles, comme dans celles des organisations et sociétés qui gravitent autour. *« En France, environ 18 % des exploitations agricoles utilisent déjà des solutions basées sur l'IA, un chiffre qui pourrait doubler d'ici 2030 grâce aux subventions et à l'essor de l'agriculture connectée »*, estime Isagri. Néanmoins, il existe des disparités significatives entre les différentes filières agricoles : les grandes cultures et l'élevage laitier semblent les plus avancés dans l'adoption de ces technologies, en revanche, les filières fruits et légumes, l'élevage allaitant et les plus petites filières seraient plus en retrait. Pour le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), qui vient de publier un rapport sur l'intelligence artificielle au service de l'agriculture : *« L'IA constitue une opportunité stratégique pour l'agriculture en France, en particulier dans le contexte de renouvellement des générations dans la décennie à venir. Elle peut participer à relever les défis majeurs de la transition agroécologique et de l'adaptation au changement climatique, renforcer la performance économique des exploitations agricoles et des filières. Enfin, elle est porteuse de moyens d'action opérationnels pour simplifier fortement la charge administrative dans les exploitations »*. L'IA est perçue comme un levier stratégique face aux profondes mutations de l'agriculture.

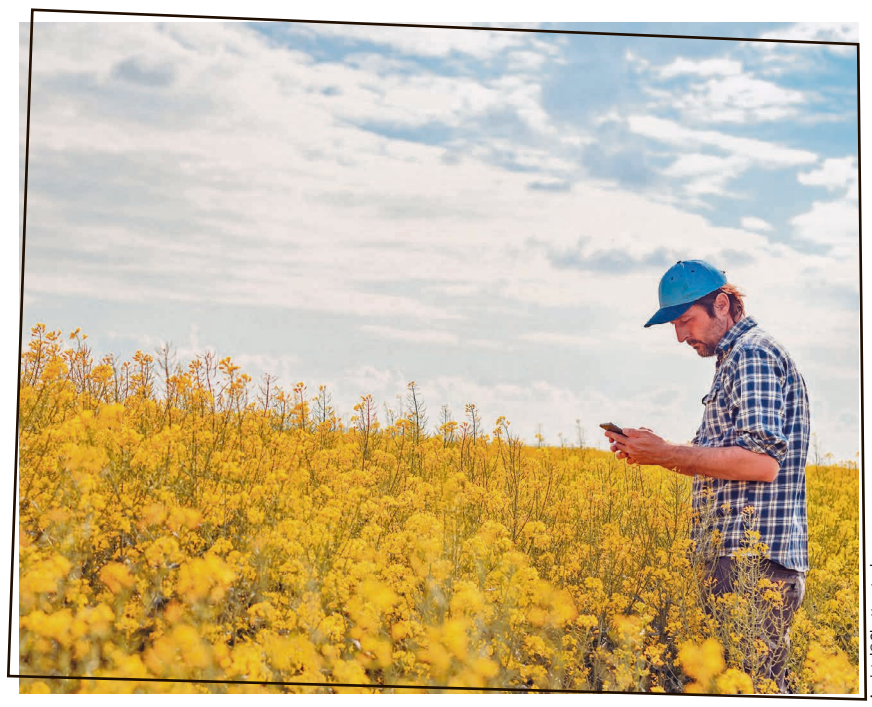
Utilisations déjà réelles

Déjà aujourd'hui, l'IA trouve des applications de plus en plus variées dans le secteur agricole. Elle est, par exemple, très utilisée pour la surveillance des cultures et des élevages (maturité des plantes, détection de maladies, surveillance de la santé ou du bien-être des animaux) ; pour l'optimisation de la production (prédiction des rendements, gestion de l'irrigation ou de la fertilisation) ; pour l'automatisation et la robotisation des tâches (cueillette robotisée des fruits ; désherbage automatisé ; traite des animaux…). Selon les spécialistes, l'utilisation de l'IA en agriculture permettrait de réduire de 30 % le coût des intrants grâce à une meilleure optimisation des traitements ; de réduire de 20 % les pertes grâce à l'analyse prédictive, d'augmenter les rendements grâce aux outils d'analyse des sols et de gestion des cultures ou encore de réduire de 40 % l'impact environnemental des exploitations via une gestion optimisée des ressources.

Des projets en cours

L'IA marque une nouvelle ère pour l'agriculture et les évolutions et avancées technologiques en la matière offrent des perspectives prometteuses et des solutions de plus en plus performantes pour faciliter le quotidien des agriculteurs et les aider à relever les défis auxquels ils sont confrontés. Le chercheur Samuel Soubeyrand de l'Inrae confirme que l'IA peut être décisive dans la détection de certaines bactéries comme Xylella fastidiosa. *« Via des drones autonomes, guidés par une IA et alimentant celle-ci en retour, on peut imaginer scruter avec précision et efficacité l'état sanitaire des cultures d'une exploitation et de son environnement, repérant une maladie à des stades ultra-précoces »*, explique-t-il. Concernant X. fastidiosa, cette détection ultra-précoce serait décisive, car il faut arracher les plantes infectées le plus tôt possible pour empêcher la dissémination de la bactérie. L'école Hectar, de son côté, travaille au développement d'un chatbot basé sur l'intelligence artificielle. L'outil vise à *« automatiser et optimiser la gestion des tâches administratives des agriculteurs. En moyenne, un agriculteur consacre neuf heures par semaine aux démarches administratives »*, rappelle l'équipe d'Hectar. Une charge conséquente que l'innovation entend alléger. Un autre projet porteur d'espoir pour favoriser l'innovation agroécologique, le projet Twinfarms, lancé en février 2025, copiloté par l'Inrae et l'Inria. En 4 ans, l'objectif de Twinfarms est de déployer neuf démonstrateurs de jumeaux numériques qui seront évalués sur leur valeur ajoutée pour assister les choix tactiques ou stratégiques dans un contexte de transition agroécologique. Un jumeau numérique agricole consiste en une représentation virtuelle d'un système agricole réel qui simule en temps réel les interactions complexes de ces systèmes avec leur environnement grâce à des capteurs et des données externes (météorologiques, de sol, de culture, etc.) pour permettre d'adopter des pratiques plus durables. Dans le domaine de l'élevage, Charlotte Gaillard et Olivier Martin, chercheurs à l'Inrae, sont co-porteurs d'un autre projet de jumeau numérique fondé sur le simulateur inSiliCow. Cet atelier laitier virtuel est destiné à piloter un élevage réel de vaches laitières. *« On peut notamment prédire la production de lait et sa composition pour la lactation suivante, selon différents scénarios d'alimentation »*, détaille Charlotte Gaillard. La ferme virtuelle devient ainsi un outil d'aide à la décision pour l'éleveur pour améliorer les performances économiques, sociales et environnementales de son élevage. L'intégration de l'IA dans les pratiques agricoles peut rendre de nombreux services et façonner l'agriculture du futur. Mais encore faut-il que les agriculteurs s'approprient et investissent dans ces nouveaux outils. Encore faut-il aussi qu'ils bénéficient d'une bonne connectivité. Enfin, au-delà des enjeux techniques, il subsiste toujours les questions de la propriété et de la protection des données.

Christine Dézert



Agri_tel©Shutterstock

Déjà aujourd'hui, l'IA trouve des applications de plus en plus variées dans le secteur agricole.

La condition de l'accès au réseau

L'IA s'impose progressivement dans les exploitations agricoles. Mais ces usages reposent sur un socle incontournable : l'accès à un réseau Internet et mobile fiable. Sur le volet mobile, selon l'Arcep, la couverture 4G est aujourd'hui très étendue et le déploiement de la 5G progresse avec plusieurs dizaines de milliers de sites ouverts commercialement. Pour autant l'écart entre zones urbaines et zones rurales persiste dans l'accès à des réseaux de qualité. Selon un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la performance des réseaux (vitesse, stabilité, latence) reste nettement inférieure dans les zones rurales comparées aux zones urbaines, ce qui nuit à des usages exigeants en données comme les applications d'intelligence artificielle. Une part non négligeable des zones rurales n'atteint pas encore le seuil du « bon haut débit » (8 Mbit/s), condition nécessaire à de nombreux services numériques avancés. Pour un agriculteur, l'impact se traduit par des difficultés à utiliser des outils dépendants d'une connexion fiable. Les systèmes de capteurs au champ (météo locale, humidité des sols, santé des cultures) exigent des transferts réguliers de données, difficilement réalisables avec des débits instables. L'IA dans les outils d'optimisation des intrants ou de prévision des rendements repose sur des échanges de données volumineuses avec des serveurs distants. Une connexion insuffisante peut rendre ces services inefficaces ou indisponibles.



// FÊTE DE L'AGRICULTURE

Sur la ligne de départ

Une vingtaine de C15 sont en lice ce week-end à Fromenteau, dans le cadre de la fête départementale de l'agriculture.

Les courses de C15, c'est reparti en Côte-d'Or ! De nouvelles épreuves se déroulent ce week-end à Fromenteau. Les bolides effectueront ce samedi une parade à 14 h 30. *« Nous aurons ensuite des qualifications à 16 heures puis 19 heures, afin de composer deux groupes pour les courses du lendemain »*, annonce Valentin Forey, président de la fête de l'agriculture, en précisant que les quatre manches du dimanche sont programmées à 11 heures, 12 heures, 14 heures et 15 h 30. La finale et la petite finale, elles, débuteront à partir de 17 heures.

Elles sont là

Parmi la vingtaine de bolides en lice figure la *« Capricieuse 2.0 »*, C15 appartenant à Mathilde Pitre et Amandine Mestanier, deux filles d'agriculteurs originaires de Le Meix et Origny. Ces étudiantes en dernière année de master d'expertise comptable participeront à leur troisième course après celles d'Is-sur-Tille et Hauteroche en 2025. Cet équipage féminin n'avait pas démérité, se qualifiant même pour la grande finale issoise. *« Mais pas de chance, la voiture avait calé et refusé de redémarrer sur la ligne de départ… Nous n'avions pas pu participer à l'ultime course ! »*, retracent les deux pilotes de 22 ans.



Drone 21 Bourgogne

Amandine Mestanier et Mathilde Pitre, deux filles d'agriculteurs, participent à leur troisième course après Is-sur-Tille et Hauteroche l'an dernier.

Tout est prêt

Leur C15 n'a nécessité que très peu de préparation pour la course du week-end : *« tout s'était bien passé à Hauteroche, il n'y avait pas eu de casse ni de problèmes techniques, heureusement. Pour Fromenteau, il a fallu installer des feux arrière comme l'exige le nouveau règlement. Mais à part ça et quelques petites bricoles, le C15 était quasiment prêt »*. Mathilde Pitre et Amandine Mestanier iront à la fête départementale de l'agriculture avec un triple objectif : *« s'amuser, essayer de bien figurer et surtout, ne pas casser la voiture car nous sommes également inscrites pour Is-sur-Tille, qui se tient seulement deux semaines après cette course ! »*. Mais au fait, pourquoi *« 2.0 »*, dans le nom du C15 ? *« Il y a eu une toute première voiture, avec laquelle nous avions fait chacune des tonneaux, une semaine avant notre première participation à Is… Le C15 était HS, il avait fallu en acquérir un autre et le retaper à la dernière minute ! »*.

AG

// SYNDICALISME

C'est l'heure du laitier pour les JA de la Nièvre !

Les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre ont récemment tenu leur conseil d'administration électif, à Saint-Benin-des-Bois. Une fois n'est pas coutume, c'est un éleveur laitier qui va assumer la fonction de président des JA 58. Valentin Berthier, 23 ans, a succédé à Simon Gauche.

Salarié sur l'exploitation familiale en production laitière, à Avril-sur-Loire, dans le sud de la Nièvre, avec transformation et vente en circuit court, Valentin Berthier, désormais nouveau président des JA de la Nièvre, s'inscrit dans une dynamique d'engagement déjà bien installée. Président du canton de Decize - La Machine pour le mandat 2024-2026, il fait partie du groupe à l'origine de la relance locale. Dans un département largement tourné vers l'élevage allaitant, son profil de producteur laitier ne passe pas inaperçu et fait sourire. Une situation qu'il prend avec humour, et qu'il considère surtout comme un atout pour représenter la diversité agricole du territoire. Conscient des responsabilités liées à sa fonction, le nouveau président entend s'appuyer sur l'expérience des membres du bureau présents depuis plus longtemps. *« C'est un engagement important,* confit-il. *Je compte sur leur soutien pour m'accompagner et me guider »*.



Valentin Berthier avait déjà été un élément moteur dans la relance des JA sur le canton de Decize-La-Machine.

Rapprocher la ruralité du politique

Pour ce nouveau mandat, plusieurs priorités se dessinent : défendre les jeunes agriculteurs, accompagner l'installation et promouvoir une agriculture durable. Valentin Berthier insiste également sur la nécessité de faire remonter les réalités du terrain. *« Certaines décisions politiques peuvent être déconnectées du terrain. À nous de montrer ce qui est réellement applicable et de défendre notre agriculture »*, affirme-t-il, avec l'ambition de contribuer à rapprocher le monde rural des sphères politiques. *« Il faut aussi garder une forte cohésion au sein du réseau et continuer à animer le territoire. L'objectif est de rester aussi actifs que lors des précédents mandats et de tenir le cap »*, résume-t-il. Le nouveau président insiste également sur l'importance du collectif. *« Pour moi, les Jeunes Agriculteurs, ce n'est pas un engagement individuel. C'est ensemble que nous sommes plus forts »*, affirme-t-il. Il salue d'ailleurs un bureau relativement jeune et expérimenté *(voir encadré)*, animé par une volonté commune de faire avancer l'agriculture nivernaise. Enfin, les Jeunes Agriculteurs souhaitent poursuivre leurs actions de communication auprès du grand public. *« À travers nos événements cantonaux et départementaux, nous voulons montrer la réalité de notre métier et corriger certaines idées reçues »*, précise Valentin Berthier. Fier de son héritage, il conclut : *« Nous sommes fiers de ce que nos parents ont construit et nous voulons faire perdurer cette agriculture, pour continuer à faire vivre et évoluer notre métier. »*

Casandra Deperchin

Nouveau bureau des JA 58

Président : Valentin Berthier
Vice-présidents : Simon Gauche, Clovis Vallet
Secrétaire général : Antoine Bernier
Secrétaires adjoints : Lise Boulenger, Mathieu Lelu
Trésorière : Julie Rhoumy
Trésorier adjoint : Valentin Jeanguyot
Vice-présidents bovin : Clément Blandin, Clovis Vallet
Vice-présidents ovin : Camille Rouchon, Vincent Souverain
Vice-présidents grandes cultures : Morgane Ravery, Antoine Bernier
Vice-présidente communication : Lise Boulenger
Vice-présidents installation : Rémi Thibaudat, Denis Guillien, Benjamin Maillault
Vice-présidents prédation : Camille Rouchon, Paul Hétroy
Vice-présidents action collège : Simon Gauche, Vincent Souverain
Vice-président action syndicale : Benjamin Maillault
Vice-président bio : Florian Guyard
Membres : Kévin Aulard, Thomas Lemée, Alexandre Charetier

// SYNDICALISME

21

Allez hop, rebelotte

Des représentants de la profession, y compris des membres de la FDSEA et des JA, ont proposé une visite d'exploitation à la nouvelle préfète.

Il faut avoir beaucoup de patience dans le syndicalisme, et ne pas avoir peur de se répéter. Seulement 18 mois après l'arrivée de Paul Mourier à la préfecture, celui-ci est déjà parti et c'est à Violaine Démaret, qu'il faut présenter les contours et les problématiques de l'agriculture côte-d'orienne. Une rencontre en ferme était organisée dans cet objectif le 7 mai à Saint-Julien, dans les locaux de la SARL Agro DFG où, pour l'anecdote, une première rencontre avec la nouvelle directrice de la DDT Manuelle Dupuy s'était déjà déroulée l'an passé. *« Nous n'avons guère le choix, il faut à nouveau se prêter à l'exercice au vu de nos futurs travaux, de nos prochaines revendications… »*, commente Antoine Carré, président de la FDSEA de Côte-d'Or. Celui-ci était accompagné d'autres représentants de la profession : *« pour ma part, j'ai ciblé mon intervention sur des points où la préfète a théoriquement la main, c'est-à-dire les administrations. Franck Robine, préfet chez nous entre 2022 et 2024, avait su tenir ses équipes et faisait le taf, il se mouillait dans les dossiers agricoles. C'est le meilleur préfet que j'ai connu, j'espère que Violaine Démaret en fera autant ».*

Les messages sont passés

Parmi les dossiers abordés par Antoine Carré, nous en retiendrons trois dans cet article : *« il y a tout d'abord l'OFB, avec qui les problèmes continuent malheureusement… Je reçois presque tous les jours des coups de fil d'agriculteurs verbalisés. Un exemple : l'un d'eux a coupé des frênes morts au bord d'une rivière. Pas de bol : ce n'était pas la bonne période pour les couper… L'OFB nous fait croire qu'ils sont dans la discussion, qu'ils veulent arranger le coup… C'est peut-être le cas de leur direction mais sur le terrain, nous n'en voyons pas la couleur et les gars n'en peuvent plus. Ça manque clairement de pédagogie ».* Le président de la FDSEA a bien évidemment évoqué la crise céréalière : *« nous avons des prix de vente historiquement bas, des charges historiquement hautes et des contraintes environnementales historiquement nombreuses et coûteuses ! La préfète a la main sur plusieurs choses : elle peut lâcher du lest sur ces contraintes, cela permettrait aux agriculteurs de respirer un peu. Ces derniers sont des personnes responsables et non des bandits de l'environnement ».* L'élevage et le sanitaire ont également été abordés : *« nous sommes en train de perdre un euro du kilo, c'est incroyable… Alors certes, la préfète n'est bien sûr pas en mesure de remonter les cours mais elle a quand même le pouvoir sur la DDPP. Nous voulons que cette administration soit plus souple et comprenne un peu plus les problématiques des éleveurs ».*

AG

Une préfète à l'écoute



Violaine Demaret, a pris connaissance des réalités et des enjeux majeurs de l'agriculture départementale.

Organisée par la Chambre d'agriculture et son président Jacques de Loisy, cette visite a réuni l'ensemble des acteurs du territoire : syndicats agricoles (FDSEA, JA, Confédération paysanne, Coordination rurale, syndicat des irrigants), ainsi que Dijon Céréales, CER France, la MSA et le GDS. Tous ont pu partager les réalités et les enjeux majeurs de l'agriculture départementale. Devant les représentants de la profession, la préfète a réaffirmé sa volonté *« d'avancer main dans la main »* avec les agriculteurs. Elle a salué l'engagement d'Agro DFG, exploitation innovante et en recherche constante de solutions pour répondre aux défis actuels. Parmi les sujets abordés : la nécessité de travailler collectivement à la sécurisation de la ressource en eau, dans un esprit d'usage partagé, mais aussi la tuberculose bovine, qui reste un enjeu sanitaire important. Des pistes doivent être explorées pour les exploitations en zones intermédiaires et éviter de les fragiliser davantage. Les énergies renouvelables sont vues comme un relais de croissance pour les exploitations. La préfète a également entendu les attentes fortes en matière de simplification des normes.

// SYNDICALISME

21

Pour aller de l'avant

La FDSEA de Côte-d'Or a élu un nouveau bureau le 7 mai. Antoine Carré reste président mais plusieurs changements sont observés.

Le dernier bureau était en place depuis novembre 2023. Entre-temps, en avril 2025, Antoine Carré avait pris les rênes du syndicat suite à l'élection de l'ancien président Jacques de Loisy à la tête de la Chambre d'agriculture. Jeudi 7 mai à Longvic, l'heure était à une nouvelle élection. Antoine Carré (Verrey-sous-Salmaise) rempile pour un nouveau mandat, tout comme bon nombre d'autres responsables syndicaux. Plusieurs nouveautés sont tout de même enregistrées, comme l'arrivée de Clément Babouillard au poste de secrétaire général. L'agriculteur d'Ampilly-les-Bordes, succède à Samuel Bulot (Prâlon) qui reste au sein du bureau en tant que membre invité représentant la FNPL. Deux des quatre vice-présidents font leur arrivée : Sylvain Fleury (Saint-Martin-de-la-Mer) et Julien Duthu (Saint-Seine-l'Abbaye), ils succèdent à Nicolas Bayen (Nod-sur-Seine) et Jérôme Cap (Sincey-lès-Rouvray).



Sylvain Fleury et Julien Duthu arrivent aux postes de vice-présidents, Clément Babouillard à celui de secrétaire général.

Merci à tous

Antoine Carré décrit une équipe *« jeune, dynamique et soudée, avec du renouveau mais aussi des personnes expérimentées »* : *« tout est réuni pour accomplir du bon travail syndical, et aller chercher de nombreuses avancées, mais si rien n'est facile dans ce domaine. Il faut rester confiant et je le suis avec le bon groupe que nous avons ! Merci à toutes les personnes qui s'impliquent. Le syndicalisme est un travail collectif. Seuls, nous ne pourrions rien faire. En tant que président, par exemple, il est hyper important d'être soutenu, aidé et déchargé ».* Antoine Carré rappelle que la Côte-d'Or a été le département le plus actif en termes de manifestations à l'échelle de la région et même de la France, ces derniers mois.

La « compo »

Président : Antoine Carré, vice-présidents : Baptiste Colson, Philippe Gransagnes, Sylvain Fleury, Julien Duthu, secrétaire général : Clément Babouillard, trésorier : Fabrice Faivre, membres : Thierry Besançon, David Doyer, Jean-Luc Gerbron, Christophe Jannier, Josselin Laligant, Arnaud Parfait, Émilien Ronot, Marie-Pierre Rougieux, Philippe Saunois, Aurélien Vielard, François Willermoz. Membres de droit : Thomas Cotiby (président JA), Virginie Brion (présidente de la commission des agricultrices), Dominique Guyon (président de la commission statuts et conflits). Membres invités : Nicolas Bayen (représentant FNO), Samuel Bulot (représentant FNPL) Philippe Dubief (représentant AGPB), Olivier Jacquand (représentant FOP), Jacques de Loisy (président Chambre d'agriculture).

AG

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BÂTIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Route de Gray - Mantoche
BP 17 - GRAY cedex
03 84 65 25 98

// POLYCULTURE-ÉLEVAGE

En mai, fais ce qu'il te plaît ?

Petit sondage auprès de huit agriculteurs en Côte-d'Or : le mois en cours est-il, concernant le travail en ferme, le moins chargé de l'année ?

Bêtes au pré, moissons pas encore commencées : le mois de mai est-il le plus propice pour lever le pied ? Nous avons posé la question à huit polyculteurs-éleveurs pour nous donner une idée. Nous recueillons effectivement une majorité de réponses positives (6 sur 8). À noter que les deux seules réponses négatives viennent des deux seuls éleveurs laitiers sondés, les autres étant dans un système allaitant.



Cette image d'illustration proposée par ChatGPT est un peu « exagérée » mais le mois de mai permet à certains de lever un peu la tête du guidon, contrairement au reste de l'année.

C'est oui

Gautier Loiseau, éleveur à Meilly-sur-Rouvres, en fait partie : *« Dans mon cas, il y a moins de travail et en plus, celui-ci est moins exigeant. Nous pouvons déléguer certaines tâches à nos retraités. Nous en profitons pour partir quelques jours en congés ! Cette période est également propice pour améliorer certaines choses sur l'exploitation »*. Même discours pour Guillaume Rousselet, à Dampierre-en-Montagne : *« Non seulement les vaches sont aux prés mais je ne sème pas de cultures d'été, donc je peux m'octroyer un peu plus de temps en dehors de la ferme. En ce moment, le quotidien est animé par le nettoyage des bâtiments et la préparation du matériel pour les récoltes à venir »*. Édouard Beurton, éleveur à Censerey, reconnaît qu'il y a *« beaucoup moins de stress »* : *« Effectivement, les vêlages sont terminés ou presque. Les récoltes, elles, vont commencer tout doucement. Le mois de mai est l'occasion de se poser un peu plus que les autres mois. Personnellement, je prends du temps pour être en famille, m'occuper de ma maison et du club de foot de Manlay que je préside. Août est également assez calme : j'en profite parfois pour partir quelques jours de la ferme »*. Gwenaël Ehret, à Duesme, répond aussi par l'affirmative : *« Une année normale, mai est le mois où l'on est le plus tranquille. Les vaches sont sorties et toutes les cultures sont semées. Les foins ne sont pas encore commencés. Il y a peu d'enrubanné mais cette opération est rapide. Bref, rien à voir avec juillet qui, avec les moissons et les fourrages, est le mois le plus intense pour moi »*.

Pas si évident

Nicolas Chauve, à Puits dans le Châtillonnais, répond quant à lui par un *« petit oui »* : *« Quand on a de l'élevage, il n'y a pas beaucoup de périodes creuses. Mais oui, effectivement, le mois de mai offre en temps normal un peu plus de disponibilités. Mais cette année, je n'ai toujours rien ressenti : nous faisons beaucoup d'enrubannage, la stabulation n'est pas encore intégralement nettoyée et du matériel est à mettre en ordre pour les moissons. Il y a également des petits pépins à gérer dans le troupeau, ce n'est jamais réellement terminé »*. Lionel Lachot, à Villeberny, est tout aussi interrogatif que Nicolas Chauve : *« ce n'est plus si évident que ça. Alors oui, mai est généralement plus calme que les mois précédents car il n'y a plus les astreintes du pansage du matin et du soir, mais les années sont de plus ne plus en avance et les travaux le sont aussi. Il y a de l'enrubannage et les maïs à semer. Les foins débuteront peut-être prochainement. Il faut également finir de nettoyer les bâtiments ! »*.

Pour eux, c'est non

Nathalie Mairet, éleveuse à Turcey, aurait répondu bien par l'affirmative, mais le mois de mai n'est plus synonyme de tranquillité : *« Avant, je partais en vacances à cette période, mais c'est terminé ! Ce mois est devenu très chargé avec l'ensilage et l'enrubannage que nous faisons en prévision d'éventuelles sécheresses qui pourraient compromettre la récolte de maïs. Nous faisons désormais presque autant de stocks au printemps qu'à l'automne. Le mois le moins chargé pour nous est désormais août car nous faisons moins de stocks de paille depuis que nous sommes en logettes »*. Pour Vincent Gardey, éleveur laitier à Beaumont-sur-Vingeanne, c'est *« non »* également : *« Nous avons énormément de travail à cette époque, surtout entre le 15 avril et le 15 mai. Au moment où je vous parle, nous sommes le 5 mai et nous avons déjà réalisé deux coupes de ray-grass, une de luzerne, une autre en prairie permanente et les semis de maïs, sans parler du troupeau qui est toujours à gérer... La période la moins dense, pour nous, est à cheval entre juillet et août »*.

AG

// SERVICE DE REMPLACEMENT

Un partenariat consolidé

Le 28 avril dernier, le Service de remplacement Yonne et Cerfrance BFC ont consolidé leur partenariat par la signature d'une nouvelle convention. Pour Renaud Vigneaux, vice-président de Cerfrance et Angélique Roy, présidente sortante du Service de remplacement, *« cette nouvelle étape a permis de concrétiser un partenariat déjà existant »*. Cerfrance s'engage à verser un montant de 3 500 euros pour six ans au Service de remplacement, afin que la structure associative puisse investir dans quarante vestes personnalisées. Inversement, le Service de remplacement s'engage à réaliser des interventions régulières au sein de Cerfrance.

Charlotte Sauvignac



Renaud Vigneaux, représentant Cerfrance BFC et Angélique Roy, présidente sortante du Service de Remplacement ont renouvelé, le 28 avril dernier, leur partenariat.

// INNOV'ACTION

Un parcours arboré qui ne manque pas d'air

Mardi 19 mai, la Chambre d'agriculture et Alysé organisent une porte ouverte Innov'Action à destination des éleveurs de poules pondeuses ou de volailles en plein air.

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous donne rendez-vous mardi 19 mai à 14 heures sur l'exploitation de Vincent Pommier à Varennes (prendre la route de Carisey), pour participer à une journée technique et pratique dédiée aux parcours de volailles.

Au programme de cette journée :

- Quelles espèces prairiales implanter selon ses objectifs (couverture du sol, appétence, résistance au piétinement, valeur nutritionnelle, biodiversité) ?
- Comment bien arborer un parcours : choix des essences, densité, implantation, association arbres/arbustes/herbages.
- Gestion du parcours : bandes de légumineuses, rotation, entretien, intérêt pour le bien-être animal et la santé des volailles.
- Retours d'expérience et témoignage concret sur une exploitation, visite de parcours aménagés et parcours en projet.

Cette journée s'adresse à tous les éleveurs de volailles (ponte, chair, labels, bio…) qui souhaitent optimiser leurs parcours, qu'ils soient débutants ou déjà en activité. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Marianne Ranque, conseillère élevage à la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Venez échanger, vous inspirer et repartir avec des pistes concrètes pour des parcours plus fonctionnels, plus durables et plus agréables pour vos volailles.

Chambre d'agriculture de l'Yonne



CA89

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise, le 19 mai prochain, une journée dédiée aux volailles en plein air.

// ACTION SYNDICALE

58 Une promotion difficile à tolérer

La FDSEA et les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre se sont mobilisés jeudi 7 mai dans les sept magasins Lidl de la Nièvre au moment où l'enseigne de distribution proposait une promotion de la viande « Irish Angus » comme « meilleur steak du monde ». Plutôt malvenu lorsqu'on parle de souveraineté alimentaire…



C'est la promotion de ce type de viande dans les rayons des magasins Lidl qui a provoqué une réaction de la FDSEA et des JA de la Nièvre.

Alors qu'une baisse des prix de la viande bovine injustifiée est observée ces derniers jours, l'enseigne de grande distribution Lidl faisait le choix de promouvoir, à l'échelle nationale, ce jeudi 7 mai, de la viande irlandaise présentée comme *« le meilleur steak du monde »*. D'un côté, on étrangle les producteurs français, de l'autre, on met en avant des viandes importées. Dans la Nièvre, ce même jour, la section bovine de la FDSEA et les JA de la Nièvre ont pris la décision de contrôler les étals des sept magasins Lidl du département à Luzy, Château-Chinon, Cosne, Nevers, Marzy, Varennes-Vauzelles et Decize. Le constat fut le même dans chacun d'entre eux : la viande irlandaise est bien présente dans les rayons, aux côtés de la viande locale, notamment la viande charolaise. Le prix de ces steaks est quasiment deux fois plus élevé. Cette situation est indécente.

Des choix discutables

Depuis plusieurs semaines, le prix de la viande française baisse, tandis que la grande distribution choisit de promouvoir des viandes étrangères alors même que les stocks sont pleins chez nos opérateurs français. Voulons-nous réellement tendre vers une véritable souveraineté alimentaire comme prévu par le ministère ? La souveraineté alimentaire pour nous, est avant tout, synonyme de valorisation des produits français. Au-delà de la viande bovine, la volaille et les œufs sont également massivement importés, alors que des agriculteurs français déposent des demandes de construction de bâtiments d'élevage qui leur sont refusées. Dans le même temps, les importations en provenance d'Allemagne, du Danemark ou encore des Pays-Bas continuent d'augmenter et sont largement diffusées. Il est temps que chacun prenne ses responsabilités et que les agriculteurs soient libres de produire pour nourrir les Français. La FDSEA et les JA de la Nièvre resteront attentifs et vigilants quant à ce qu'il se passe dans les supermarchés du département.

Casandra Deperchin, FDSEA58



Chantal Pelletier, présidente de la FDSEA 58, a relevé dans les rayons des produits d'importation qui ont de quoi susciter la colère des agriculteurs locaux.

// JEUNES AGRICULTEURS

89 Sensibiliser les jeunes au secteur agricole

Les 23 avril et 28 avril derniers, les Jeunes agriculteurs de l'Yonne ont réalisé deux interventions, en compagnie de structures de formation auprès des scolaires. Focus sur ces actions.



Le 23 avril dernier, les Jeunes agriculteurs sont intervenus au CFA Agricole de l'Yonne.

Dans leur volonté de poursuivre des actions auprès des étudiants, les Jeunes agriculteurs de l'Yonne ont organisé le 23 avril dernier, une journée pour sensibiliser et informer les jeunes du CFA Agricole d'Auxerre la Brosse, en collaboration avec le Service de Remplacement, Anefa BFC et AVE89. Au-delà des présentations des structures agricoles, Tania Pereira Oliveira, animatrice du syndicat a souhaité mettre en avant le jeu développé par l'Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture (Apecita) : *« Mon job c'est le vivant »*. Tout commence en 2023, lorsque l'Apecita est partie *« du constat qu'il existe près d'une centaine de métiers agricoles et para-agricoles et qu'il est difficile de tous les identifier »*. Et c'est cette année que le jeu a commencé à être mis en *« application »*. En pratique, les jeunes doivent répondre à un test de personnalité *« professionnel »* qui a pour objectif final de mettre en avant deux dominantes sur les six proposées, à savoir : artistique, entreprenant, investigateur, réaliste, social et conventionnel. Résultat : la majorité des élèves *« avaient des profils en conventionnel et cela permettait de confirmer leurs choix. Toutefois, quelques profils sortaient du lot et cela leur donne l'occasion d'avoir plusieurs cordes à leur arc »*. Quant aux structures partenaires, elles ont toutes les trois souhaité aborder la question des petites missions et missions saisonnières, ainsi que de la poursuite d'études.

Visiter un élevage laitier

Une semaine plus tard, le 28 avril dernier, l'animatrice des JA et France Lahutte, animatrice emploi à Anefa BFC sont allées sur la ferme de Maxime Thomas à Toucy, accompagnées par une classe de 5e en Segpa au Collège de Toucy. C'est la 7e année consécutive que *« nous collaborons en classe dans un premier temps, et ensuite au sein de l'exploitation de Maxime, un jeune agriculteur »*, commente l'animatrice. Cette exploitation est un élevage laitier qui possède une unité de méthanisation et une traite robotisée, et permet aux jeunes *« d'avoir une vision moderne de l'agriculture »*. *« Nous sommes ravies, car nous nous sommes rendu compte que les jeunes étaient ouverts à la discussion et pleins de curiosité »*, réagit-elle. À cette occasion, un technicien de Lely est intervenu *« sur la mécanique agricole »*. L'objectif : éveiller une conscience agricole et valoriser le secteur agricole. *« On ressent de plus en plus le manque de main-d'œuvre dans le secteur para-agricole, notamment dans la mécanique agricole »*, avoue-t-elle. Depuis la 7e édition, l'animatrice des JA *« a appris que des jeunes ayant suivi la journée ont, par la suite, intégré des cursus agricoles »*.

Charlotte Sauvignac



// BIO

Un avenir qui dépend surtout de choix politiques

À l'occasion de son assemblée générale, Bio Bourgogne Franche-Comté a réuni une centaine de participants. Au cœur des échanges : l'avenir de l'agriculture biologique et les choix politiques qui le conditionnent.

Pour la troisième année consécutive, les surfaces en agriculture biologique en région Bourgogne-Franche-Comté (BFC) baissent. Les nouvelles conversions en agriculture biologique ne compensent pas les arrêts de certification : 262 fermes décertifiées en 4 ans pour environ 18 000 ha retournés en conventionnel. Tel est le constat dressé lors de l'assemblée générale de Bio BFC qui s'est tenue le 28 avril à Champvans, dans le Jura. *« L'État, par son désengagement (arrêt des aides au maintien, plan d'urgence insuffisant, baisse des crédits pour la communication et la structuration des filières…), n'a pas su pallier la crise des filières bio liée à la baisse de la consommation »*, soulignent les administrateurs de Bio BFC. À une échelle régionale et locale, l'association Bio BFC peut compter sur le soutien de ses partenaires financiers et déployer un grand nombre d'actions au service des producteurs jusqu'aux consommateurs. Ses missions s'inscrivent en complémentarité de celles des Chambres d'agriculture : Laurence Henriot, présidente de Bio BFC, et Gérald Pichot, élu de la Chambre régionale, ont profité de cette assemblée générale pour signer un accord de partenariat en présence de Christian Morel, vice-président à la Région.



De gauche à droite : Laurent Barle, directeur de Bio BFC, Laurence Henriot, ex-présidente, Clément Gernot, trésorier, Geoffroy Gavignet, nouveau président, et Louison Boise, vice-président.

Volonté politique indispensable

La table ronde de l'après-midi a réuni des représentants des consommateurs (Que choisir ensemble), des magasins bios spécialisés (Biocoop), des organisations économiques de producteurs 100 % bio (Forebio), des collectivités (Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud, en Côte-d'Or) et du réseau bio (Bio BFC) pour échanger sur l'avenir de l'agriculture biologique. La nécessité d'un engagement politique fort a été un point central. Comme l'a rappelé Christian Baqué (Bio BFC), *« sans volonté politique, il n'y aura pas d'évolution »*. Gérard Roy (Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud) a même évoqué le risque d'un retour de bâton des citoyens envers les élus : *« Un jour, les gens pourraient se retourner vers eux en les accusant de n'avoir rien fait »*. Julien Bourgeois (de la coopérative bio de l'Yonne Cocebi) a complété ce constat en regrettant *« un déficit d'action publique depuis 2 à 3 ans »*. Pourtant, il reste optimiste : *« Le devenir de la bio, j'y crois, notre modèle fonctionne »*. Pour lui, la bio n'est pas une option, mais une obligation environnementale : *« Nous n'aurons pas d'alternative pour l'environnement »*. Il défend aussi une vision exigeante : *« Ce n'est pas en abaissant les valeurs de la bio qu'on va la démocratiser, la bio doit tirer son épingle du jeu par son exigence »*. Côté santé et transmission, Laurence Henriot a souligné deux priorités : d'abord, *« bien se nourrir fait aussi partie de la guérison »*, rappelant le lien indissociable entre alimentation bio et bien-être. Ensuite, elle a alerté sur *« le non-renouvellement des agriculteurs, plus de 50 % vont partir à la retraite »*, un défi majeur pour la pérennité de la filière. Sans oublier l'enjeu de ne pas perdre les terres qui ont été converties en bio. Enfin, Clément Gernot (Biocoop) a recentré le débat sur la distribution. *« Les grandes et moyennes surfaces (GMS) et les magasins spécialisés ne font pas le même métier,* a-t-il précisé, *la GMS vend le bio en France »*, la grande distribution captant plus de la moitié des ventes. Elle a donc *« un rôle prépondérant à jouer pour que la consommation bio se développe »*.

Souveraineté alimentaire

Dans un futur proche qui devra s'adapter à un manque de disponibilité des engrais et des matières premières d'origine agricoles, les participants souhaitent que l'agriculture biologique devienne un modèle de souveraineté alimentaire et se généralise, en restant accessible à tous. Des faits sont encourageants : un objectif de 21 % de SAU bio est inscrit dans la Loi d'orientation agricole, la consommation de produits bio repart à la hausse, de nombreuses collectivités territoriales s'appuient sur la Loi Égalim pour augmenter la part de produits bio en restauration collective. *« Si le rôle de la grande distribution semble déterminant, placer l'alimentation au cœur des enjeux de santé et de préservation de l'environnement ne se fera pas sans une réorientation massive de l'action publique vers le mode de production biologique »*, concluent les participants, en appelant à la responsabilité des élus.

Isabelle Renaut, avec communiqué

Nouveau président et nouveau site internet

L'assemblée générale de Bio BFC a été marquée par un changement de présidence : l'éleveuse de bovins Côte-d'Orienne Laurence Henriot a passé le relais, après cinq ans de présidence à un autre Côte-d'Orien, Geoffroy Gavignier, maraîcher. Autre nouveauté annoncée à cette occasion la création d'un nouveau site internet. Vous pourrez désormais retrouver Bio BFC sur biobfc.org.

// INTERBEV BFC

Le mot du nouveau président

Élu président d'Interbev Bourgogne Franche-Comté le 30 avril dernier, Romaric Gobillot ouvre cette nouvelle mandature 2026-2029 avec une ambition claire : défendre et renforcer une filière élevage essentielle à l'économie, à l'emploi et à la vitalité des territoires ruraux. Entre souveraineté alimentaire, renouvellement des générations, modernisation de la filière et valorisation des productions régionales, il livre ici sa vision et les priorités qui guideront les années à venir pour l'élevage bovin régional.

L'élevage est au cœur de la région Bourgogne Franche-Comté. Il façonne, entretien le territoire et préserve la qualité des sols, de l'air et les ressources en eau. Nombreux sont les services rendus par l'élevage tels que nourrir la population, préserver les territoires ruraux en créant des emplois directs et indirects comme dans les centres de rassemblement d'animaux (grâce aux coopératives, marchés et négociants), dans les abattoirs, les ateliers de transformation, les distributeurs, les restaurants collectifs ou encore les bouchers.

D'autres métiers gravitent également autour de l'élevage : les fournisseurs, les banques, les assurances, les conseillers et les administrations. Cette nouvelle mandature, 2026-2029, sera l'occasion de poursuivre les travaux menés jusqu'à aujourd'hui mais également de construire de nouveaux projets tournés vers l'avenir. Il faudra encourager l'installation des éleveurs pour maintenir les naissances mais aussi travailler sur la productivité. Les futurs installés devront être formés et avoir l'envie d'entreprendre.



Le maintien du plan engraissement, qui n'a plus à démontrer ses capacités à augmenter l'EBE sur les fermes, sera au cœur de cette mandature.

Des outils sont présents dans la région, il est important de travailler à leur maintien tout en réfléchissant aux nouveaux modes de consommation et de présentation de la viande. La filière doit se moderniser.

La montée en gamme comme avec l'IGP Charolais de Bourgogne, l'AOP bœuf de Charolles, le Label Rouge et la marque Bœuf Comtois doit répondre à une demande d'une certaine catégorie de population mais il est essentiel aussi de penser à toutes les bourses qui doivent pouvoir se nourrir avec des produits sains.

Pour l'avenir, les contrats de production doivent se mettre en place sur du long terme pour avoir de la visibilité sur la production et pouvoir investir et ainsi rémunérer l'éleveur correctement ainsi que le reste de la filière.

La viande produite en Bourgogne Franche-Comté doit évidemment être consommée localement mais la région est également un bassin de production où l'export est important, pour d'autres régions telle que l'Île-de-France mais aussi d'autres pays comme l'Italie. Il est nécessaire de maintenir ces marchés pour l'équilibre des carcasses mais aussi de la production (mâles/femelles et laitier/allaitant).

Le sanitaire ne doit pas être négligé, il perturbe et perturbera considérablement la production et les marchés si le sujet est laissé de côté. Les maladies émergentes sont en permanence une menace pour l'élevage, et par conséquent la filière. Les éleveurs demandent depuis plusieurs années une banque d'antigènes pour répondre au plus vite aux attaques de virus. Il faut que cela aboutisse rapidement si on ne veut plus subir les maladies comme la FCO, MHE ou encore la DNC.

Concernant les accords de libre-échange, l'élevage ne doit plus être la monnaie d'échange pour faire du commerce avec d'autres pays. Notre souveraineté alimentaire en dépend. C'est une arme de guerre irréversible, une fois que nous aurons perdu notre production et nos savoir-faire, c'est notre dépendance qui sera mise à mal.

Pour terminer, le sujet de la communication reste primordial aussi bien sur les produits que sur la communication positive, pour installer ou recruter à tous les maillons de la filière. Notre territoire BFC est plein de richesses alors soyons prêts à aller les chercher !

Un grand merci à nos prédécesseurs et à l'équipe administrative qui ont su rassembler, écouter et construire. Une nouvelle équipe est en place pour être à la hauteur des enjeux qui les attendent. Produire des produits sains, de qualité et en quantité pour nos consommateurs. Par leur acte d'achat ils façonneront le paysage, participeront à la vie du territoire et pourront vivre en bonne santé.

Romaric Gobillot, éleveur dans la Nièvre, président d'Interbev BFC

ÉLEVAGE

// VIANDE BOVINE

Une baisse des prix à surveiller

La viande bovine n'était plus habituée à ça depuis un petit moment : un récent fléchissement des cours est observé.

Plusieurs dizaines de centimes perdus rapidement sur chaque kilogramme de viande : que se passe-t-il dans la filière bovine, qui nous avait habitués à beaucoup mieux depuis plusieurs mois et même plusieurs années ? Pour nous éclairer sur la question, plusieurs interlocuteurs s'offraient à nous en Côte-d'Or. C'est finalement vers Josselin Laligant, éleveur à Gissey-sous-Flavigny, que nous nous dirigeons. Pour l'anecdote, celui-ci n'avait connu que des hausses depuis son élection à la présidence de Feder Élevage il y a presque deux ans. *« Les raisons de cette baisse, qui touche principalement les vaches et même le maigre, sont multifactorielles »*, annonce Josselin Laligant avant de poursuivre : *« les indices de consommation ne semblent pourtant pas si mauvais, mais un fléchissement de la demande en viande rouge se ferait tout de même ressentir dans certains secteurs comme celui de la restauration rapide. Autre point : il y a bien sûr les effets de la guerre au Moyen-Orient avec des hausses de charges pour tout le monde. Des opérateurs avaient rempli leurs stocks à des prix élevés et ont tendance à vouloir passer des baisses en prévision d'un futur manque à gagner. Et peut-être le point le plus important : des importations sèment un peu la zizanie. Je sais par exemple que l'Angleterre achète moins de viande à l'Irlande et s'approvisionne un peu plus hors UE. L'Irlande, dans le même temps, exporte davantage en France… Les accords de libre-échange ont peut-être déjà un impact indirect en France. Il y a aussi un évènement peu favorable qui vient d'arriver dans la restauration rapide : un grand groupe vient de casser son contrat avec le haché français pour aller s'approvisionner en Allemagne… Cela fait baisser le haché français qui représente tout de même entre 60 et 65 % des volumes de carcasses. Oui, c'est bien le haché qui portait les cours de la viande jusqu'à présent »*. Josselin Laligant, d'un naturel optimiste, ne veut pas noircir le tableau : *« il faut rester vigilant sur cette baisse de prix mais pour l'instant, il n'y a rien de catastrophique. Si nous pouvions connaître une période durable de stabilité des marchés, ce serait une très bonne chose pour notre filière. Et malgré la tendance actuelle, notre coopérative a tout de même réussi à signer de nouvelles contractualisations avec Bigard - Charal - Socopa sans la moindre baisse. Il faut y voir un signe très positif »*.

AG



Nous avons passé un coup de fil la semaine dernière à Josselin Laligant, éleveur à Gissey-sous-Flavigny et président de la coopérative Feder Élevage, pour recueillir ses impressions.

// ÉLEVAGES BOVINS

Il faut bien passer par là

La mise est l'herbe est terminée, place désormais au curage des stabulations.

Dans les colonnes de Terres de Bourgogne, nous vous faisons vivre tous les travaux agricoles, y compris les moins sympas. Le curage des stabulations en est un bel exemple… Sans surprise, cela ne fait pas partie des tâches préférées de Nicolas Mazilly, chez qui nous nous sommes invités il y a quelques jours. *« C'est clair, il y a quand même mieux comme occupation dans le métier d'éleveur ! Mais c'est comme ça, il faut bien passer par là »*, nous lance avec le sourire cet homme de 49 ans, habitant au lieu-dit de Flagny sur la commune de La Rochepot. Ses bovins étant aujourd'hui presque tous au pré, le nettoyage de ses trois stabulations peut donc commencer : *« j'ai encore quatre vaches qui n'ont pas vêlé, elles sont encore sous les bâtiments. Mais je peux tout de même débuter. Le curage, c'est un peu mon rituel du mois de mai ! »*.

La galère

Son cheptel est composé de 90 vaches charolaises : *« cela représente environ 270 animaux en hivernage, donc les volumes à évacuer sont relativement importants. Je ne sais pas combien précisément, peut-être 500 ou 600 tonnes de fumier »*. Ce travail le monopolisera environ quinze jours non-stop : *« je vais le répartir sur trois semaines, car il n'y a pas d'urgence et il y a d'autres choses à faire sur la ferme. Je mets beaucoup de temps à curer car je travaille seul… Un petit coucou néanmoins à mon fils qui vient m'aider le soir, quand il rentre de l'école ! Quelque chose complique la donne chez moi : mes bâtiments ne sont pas récents du tout… Ils seraient plus modernes et bien pensés, le curage serait beaucoup moins long, c'est une évidence. Certaines manœuvres sont contraignantes et répétitives. Des poteaux ne s'enlèvent pas, les accès ne sont pas larges… C'est là que l'on voit tout l'intérêt des structures fonctionnelles comme il se fait aujourd'hui dans le monde agricole »*. Nicolas Mazilly, qui a investi dans un télescopique, est en revanche très satisfait de cet engin : *« il m'a fait gagner beaucoup de temps, je ne pourrais plus m'en passer. Certains trouvent que c'est du suréquipement mais me concernant, il s'agit d'une réelle plus-value, et pas seulement pour le curage ! Avec un tracteur et une fourche, ce serait encore plus la misère, cela va sans dire… »*. Le fumier sera transporté dans des prés à proximité de parcelles destinées aux grandes cultures. Ces dernières seront amendées à l'automne. L'agriculteur parle d'*« or noir »* pour qualifier le fumier, très bon fertilisant à moindres coûts dans une exploitation de polyculture-élevage. Ensuite, tout ne sera pas fini pour autant sous les bâtiments : *« il faudra souffler les murs et passer un coup de Kärcher sur les barrières. Tout sera fin prêt pour accueillir à nouveau les bêtes en fin d'année »*.



Nous avons rencontré Nicolas Mazilly, agriculteur près de Nolay.

Des bovins en pension

Les bêtes, parlons-en. La mise à l'herbe s'est effectuée dans des conditions presque idéales avec le beau temps : *« l'herbe était en quantité donc il n'y a rien à dire, tout s'est vraiment bien passé »*. Cette sortie d'animaux a elle aussi nécessité beaucoup de temps : *« elle s'est faite du 10 au 25 avril. Oui, cela ne se fait pas non plus d'un claquement de doigts, les éleveurs qui travaillent seuls en savent quelque chose ! Mais rentrer les bêtes à l'automne demande encore plus de temps et d'organisation »*. Dans la discussion, nous apprenons que Nicolas Mazilly a envoyé 40 de ses génisses en « pension » : *« 30 sont aujourd'hui à Allerey-sur-Saône et 10 autres se trouvent dans le Jura. La raison ? Je n'ai pas assez de surfaces. Ces génisses me coûtent 130 euros chacune à l'année : c'est un coût mais aucune prairie n'est disponible ici, je ne peux pas faire autrement. Une location aurait été plus pratique et moins chère, c'est certain »*.

AG



ÉLEVAGE

// MOULINS-ENGILBERT

58

La foire aux culards fait le plein

Évènement incontournable du calendrier des éleveurs, la foire aux culards de Moulins-Engilbert allie vente et concours d'animaux sous la houlette d'un tandem efficace : le Comité des foires et la Sicafome.

La foire aux culards, alliant vente et concours d'animaux, va se tenir à Moulins-Engilbert, dans la Nièvre, jeudi 21 mai. Cet événement, qui occupe une place à part dans le cœur des éleveurs de la région, est organisé par le Comité des foires de Moulins-Engilbert et la Sicafome (marché au cadran). C'est d'ailleurs sur le site du marché au cadran qu'il se tiendra. *« Des ventes de ce type sont assez rares en France, avec des animaux de très belle qualité »* souligne Gilles Trinquet, le président du Comité des foires. En plus de la qualité, il y aura la quantité : l'édition 2026 fait le plein avec 320 culards, mâles et femelles, présentés. Ils sont issus de 65 élevages, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire en majorité, mais aussi de quelques-uns d'autres départements. *« Il y a longtemps que nous n'en avions pas eu autant,* précise Gilles Trinquet. *D'habitude, c'est la foire de juillet qui est la plus remplie mais cette année, les animaux ont été lâchés plus tôt, il a fait bon, l'herbe est de bonne qualité et les bêtes sont donc bonnes à vendre. »* Malgré l'afflux d'animaux, le président du Comité des foires n'est pas inquiet quant à la gestion des flux : les quarante adhérents qui constituent l'équipe du comité ont l'habitude de gérer ce rendez-vous dans les meilleures conditions.

À chacun son travail

Sur les 320 animaux attendus, les femelles représentent l'immense majorité : on ne trouvera que 24 bœufs. Entre la Sicafome et le Comité des foires, les rôles sont bien établis : le Comité des foires se consacrera au concours et à la restauration, toujours très appréciée sur ce genre d'évènement, quant à la Sicafome, elle s'occupera de la vente, avec Martial Tardivon aux manettes. La vente aux enchères est prévue pour commencer aux environs de 8 h 30 mais dès 4 ou 5 heures du matin, le site de Moulins-Engilbert résonnera du bruit de l'arrivée des animaux. Parce qu'avant la vente, il y aura le passage du jury du concours, vers 6 h 30. Seront passées en revue une section bœuf organisée en fonction des âges des animaux, et quatre catégories de femelles, là encore, selon les âges. Les prix du concours seront remis à l'issue de la vente. Les premiers prix et les prix d'honneur sont en double : une première plaque est remise au vendeur et une autre, à l'acheteur. *« Les animaux présentés ce jour-là, ajoute Gilles Trinquet, correspondent à des marchés de niche. Ils iront tous dans des boucheries pour travailler la viande. Ceux qui seront vendus le 21 mai attendront facilement encore un an avant d'aller à l'étal du boucher. La finalisation est plus élaborée que pour des animaux « lambda » qui vont servir à faire du steak haché. »*



La foire aux culards de Moulins-Engilbert, c'est le 21 mai.

Une matière en or pour les bouchers

Au bout de la chaîne, la suite logique de cette foire aux culards, c'est le professionnalisme de bouchers qui sauront travailler et magnifier cette viande. *« C'est le prolongement du travail de longue haleine mené par les éleveurs ».* Les organisateurs s'attendent à accueillir un public nombreux pour assister à une vente cadencée au rythme d'une bête par minute. Faites le calcul : c'est au total une vente qui devrait s'étaler sur au moins six heures ! Le repas, proposé par le Comité des foires, sera au prix de 20 euros avec des produits de qualité. Les organisateurs ont vu large donc vous pourrez participer au repas, même au dernier moment *« il y aura ce qu'il faut ! »* conclut Gilles Trinquet.

Berty Robert

Contacts : Gilles Trinquet 06 84 04 06 89 ; Sicafome 03 86 84 28 75

// MISE À L'HERBE

89

Conjuguer avec le climat

Arnaud Guyard, éleveur de bovins et ovins allaitants, fait le point sur sa mise à l'herbe.

Mardi 5 mai, en fin de journée, Arnaud Guyard et son fils sont en train de nettoyer et de faire les dernières révisions avant l'été. *« Dès la sortie des animaux dans le pré, on range les bâtiments, on nettoie le matériel et on fait les derniers ajustements pour que la période estivale se passe au mieux »*, confie l'éleveur de Magny. Situé dans le petit hameau de Marrault, Arnaud Guyard regarde ses vaches brouter l'herbe et observe ses génisses sorties en début d'année. *« Les génisses mises à la reproduction, celles ayant entre 24 à 26 mois sont sorties le 20 février dernier, a contrario des plus jeunes génisses sevrées de 14 à 15 mois, qui sortent un mois après. Pour les génisses, ce qui joue en priorité ce sont les échographies. En avril, on considère qu'au 15 du mois, elles sont toutes sorties »*, commente-t-il. Tandis que les vaches sortent plus tard, au 20 avril, le temps que toutes les échographies aient pu être réalisées. Malheureusement, et ceci Arnaud Guyard en a bien conscience, la mise au pré des vaches se fait également en fonction du climat.



La mise à l'herbe s'est bien déroulée cette année, malgré des conditions climatiques qui pourraient jouer sur l'alimentation des vaches.

« Les petites gelées matinales que nous avons connues en mars dernier peuvent impacter les jeunes gestations, c'est pour cette raison que nous avons attendu les premières chaleurs pour éviter d'avoir des impacts sur les mises à la reproduction », analyse l'éleveur avallonnais.

Continuer de s'acclimater au temps

À cela s'ajoute la pluie, *« qui peut être un facteur aggravant. Lorsque l'herbe est sèche, nous sommes rassurés, mais avec les prévisions météo qui annonçaient de la pluie, le mois dernier, on restait vigilant quant à l'arrivée de maladies »*. Après quelques échographies réalisées, il assure que *« quelques veaux sont malades mais que cela reste très minoritaire sur l'élevage »*. Pour faire au mieux, il a choisi de *« nourrir ses bêtes au foin et à l'ensilage le matin et à l'herbe, à partir de midi »*. Toutefois, il relativise et constate *« qu'une mise à l'herbe réussie dès le 1er mois se fait ressentir dans les échographies et les résultats »*. Chef d'exploitation en polyculture élevage, avec 100 hectares de cultures, il commente même que *« la pluie des derniers jours se faisait attendre. On aimerait bien en avoir plus »*, sourit-il, car les récoltes *« doivent être bonnes pour l'alimentation des vaches et la vente »*. En quittant son bureau, l'éleveur rejoint son fils et associé de l'exploitation pour poursuivre le rangement du matériel dans les bâtiments d'élevage.

Charlotte Sauvignac



Retrouvez dès maintenant votre spécialiste local des techniques de la récolte des fourrages

- 58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
- 58 St Loup 03 86 26 24 49
- 58 Varzy 03 71 55 00 76
- 58 St. Hilaire 03 86 76 16 87
- 18 Crézancy 02 48 79 02 30
- 89 Ligny le Chatel 03 86 47 43 62

MALECOT POIRIER AGRI

Faucheuses : ActiveMow / EasyCut
50 modèles de faucheuses frontales, arrière, groupe de fauche ou traînées.

Faneuses : Vendro
25 modèles de faneuses de quatre à dix-huit rotors.

Andaineurs : Swadro
27 modèles d'andaineurs monorotor, centraux ou latéraux.

Presses à balles rondes : Comprima / VariPack
28 modèles de presse balles rondes : chambre fixe, fixe à diamètre variable ou variable. Système à barrettes ou à courroies.

KRONE

// LUTTE ANTI-LIMACES

Limiter l'usage de produits phytosanitaires

Mardi 12 mai, la Chambre d'agriculture de l'Yonne, conjointement avec Eau de Paris, organisait une matinée dédiée à la lutte anti-limaces. C'est par la présence de la société De Sangosse que les participants ont pu voir de nouveaux outils capables de restreindre l'utilisation de produits phytosanitaires.

C'est à dix heures que les participants se rassemblent sur la parcelle de Daniel Desmartins, céréalier en agriculture de conservation des sols (ACS) à Bazoches-sur-le-Betz pour échanger sur la lutte anti-limaces. C'est en 2011 que Daniel Desmartins s'installe dans ce village du Loiret sur cette exploitation de 130 hectares et fait rapidement face *« à la pression des limaces sur ces cultures, sauf que sa volonté est de réduire l'indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires (IFT) »*. En parallèle, au cours de la même année, il s'engage auprès d'Eau de Paris, dans une démarche de réduction des intrants, intitulée *« paiements pour services environnementaux »*. Malgré ces démarches, le céréalier constate *« une pression limaces en augmentation. J'ai voulu cultiver du tournesol, cette année. J'ai essayé, mais entre les pigeons et les limaces, ma culture a été dévastée. Je ne compte pas en refaire pour le moment »*, confie-t-il. Tout comme Daniel Desmartins, de nombreux agriculteurs font face à *« une pression importante des limaces en France »*. À cette occasion, Thomas Guillot, de la société De Sangosse, est venu mettre en avant des méthodes alternatives. La lutte alternative comprend *« l'ensemble des moyens non chimiques à mettre en œuvre pour réduire les populations de limaces : la lutte mécanique, la lutte agronomique et la lutte biologique »*. En ce qui concerne la lutte mécanique, *« elle peut être réalisée par le labour, le déchaumage ou encore le roulage »*. À travers ces trois actions, l'objectif est de bouleverser le milieu de vie des limaces, de réduire les populations d'adultes et de bloquer les limaces dans le sol. Pour ce qui est de la lutte agronomique, Thomas Guillot conseille de s'adapter à la présence des insectes en *« adoptant une rotation des cultures, en adaptant les dates de semis et en favorisant les conditions d'implantation pour permettre une levée rapide »*. En dernier point, la lutte biologique met bien évidemment en avant, *« la faune auxiliaire bénéfique aux cultures »*.



La société De Sangosse a proposé, le 12 mai dernier, la solution « Limacapt », un outil d'aide à la décision pour la lutte anti-limaces

Connaître les prédateurs

Avant d'aller sur le terrain pour présenter ses outils, Thomas Guillot revient sur les limaces et les deux espèces présentes dans les sols : la limace grise et la limace noire. *« Ne vous trompez pas, ce sont deux espèces bien distinctes, notamment par leur capacité de déplacement : la limace noire (1-2 mètres dans la nuit) est plus lente que la grise (5-6 mètres dans la nuit) »*, inscrit-il au panneau. Effectivement, *« la limace grise est donc plus visible sur vos sols et peut avoir plus d'impact, cependant il ne faut pas là sous estimer »*. Et aujourd'hui, *« on sait que près de trois agriculteurs sur dix font des interventions systématiques sur leurs parcelles, ce qui peut avoir un impact sur les sols et sur l'eau »*, souligne-t-il. Face à ce constat, la société De Sangosse propose trois solutions : le piégeage, Limacapt et l'épandeur à engrais. Validé par l'Inrae, le piégeage couvre un quart du mètre carré au sein d'une parcelle et a pour objectif de *« piéger les limaces dans les sacs, lorsqu'elles cherchent à se réfugier »*, débute-t-il. La nouveauté de cette année reste *« Limacapt »*, un outil ayant la capacité d'évaluer le risque et la pression à un endroit de la parcelle et de prendre des photos de la culture pour renseigner le stade d'évolution. *« Toutefois, il est essentiel d'alimenter cet outil avec les données de pluviométrie »*, ajoute-t-il. Cet outil possède un certificat d'économie de produits phytosanitaires (CEPP) délivré par l'Inrae qui permet *« aux céréaliers d'utiliser plus précisément et plus intelligemment les produits phytosanitaires »*. Avec cet outil, les utilisateurs *« ont pu déjà faire 35 % d'économie sur l'achat de produits »*. En dernier point, l'épandage à engrais proposé *« avec des granulés de fongicides »* a pour objectif *« de cibler les zones, d'éviter de positionner des produits phytosanitaires sur des zones de non-traitements ou sur des cours d'eau et de diminuer l'usage »*.

Charlotte Sauvignac

// AGRONOMIE

Visite d'essais Arvalis dans l'Yonne

L'institut technique Arvalis et la coopérative SeineYonne organisent, vendredi 29 mai, de 8 h 45 à midi, une visite d'essais. Elle se tiendra sur la plateforme de Puits-de-Bon chez Daniel Simonnet, et permettra d'aborder les thématiques suivantes :

– Point agro-climatique de la campagne 2025-2026
– Progrès génétique et adaptation du choix variétal face aux défis climatiques
– Nouveautés variétales en blé tendre
– Biologie et gestion de l'anthrisque

La visite sera suivie d'un repas convivial organisé par les Jeunes Agriculteurs. Voici les coordonnées GPS du lieu où se tiendra la visite : 47.67899 – 3.93851

Pour participer à cette visite, l'inscription est obligatoire :
Pour les adhérents SeineYonne inscrivez-vous directement auprès de votre coopérative : c.perreau@110bourgogne.fr, le repas vous est offert.
Pour les non-adhérents SeineYonne (repas payant), inscrivez-vous en scannant le QR Code ou contactez Christelle Moreau au 03 80 28 81 85 ou par mail c.moreau@arvalis.fr



CULTURES

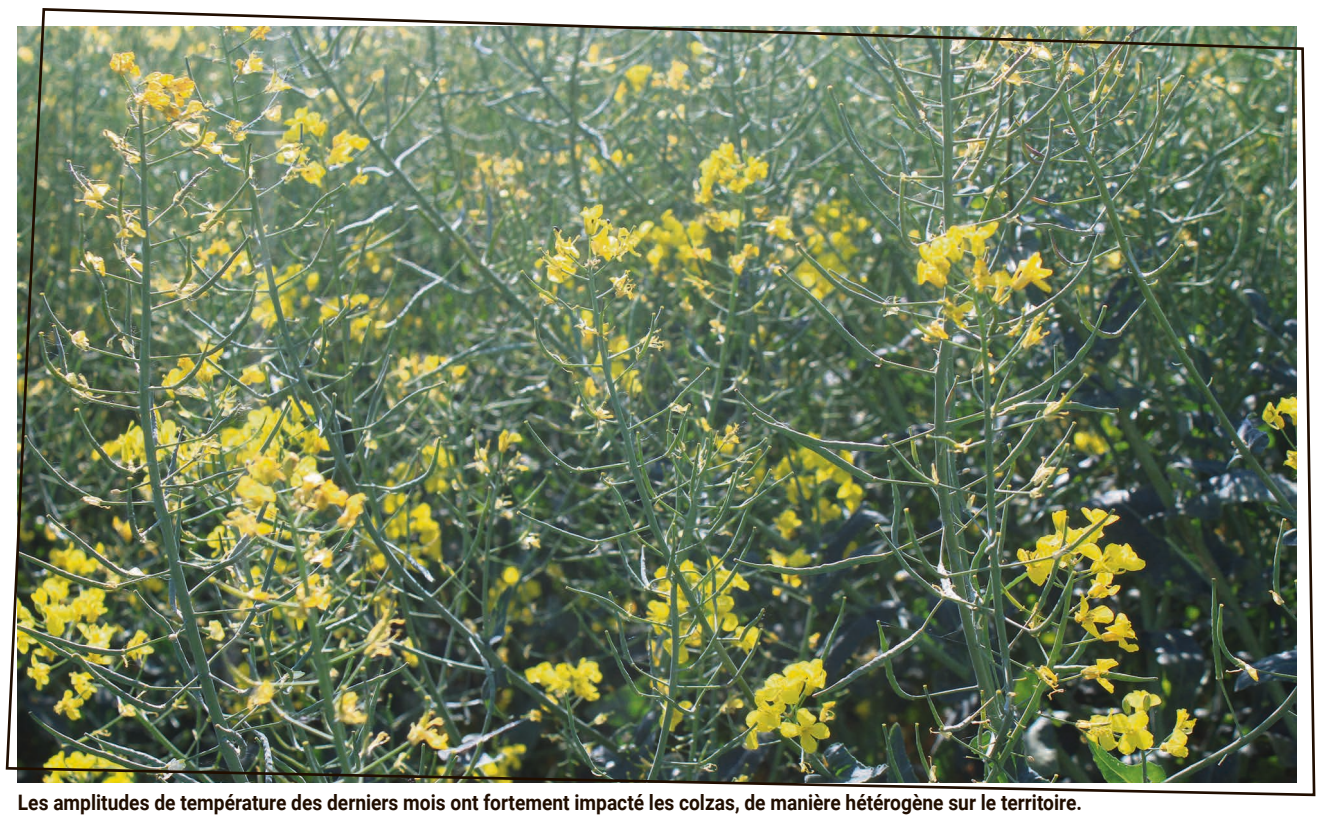
// COLZA

89

La pluie se faisait attendre

Depuis le début de l'année, les conditions climatiques extrêmes se sont fait connaître, de quoi impacter des cultures comme le colza. Témoignages de deux céréaliers.

Avec des états très hétérogènes recensés sur le territoire, par la Chambre d'agriculture de l'Yonne dans le cadre du *Raisoculture*, le colza fait partie des cultures impactées par les changements de température de ce début d'année. *« Le sec a précipité la défloraison des colzas. Le nombre de grains et le début de remplissage ont pu être impactés dans les terres séchantes »*, relate le *Raisoculture* du mois de mai. Toutefois, ces informations sont à relativiser car la pression des *« ravageurs, et plus particulièrement des pucerons cendrés est plutôt faible cette année. Quelques colonies subsistent en bordure de parcelle, mais les auxiliaires de culture sont présents »*. Pour se rendre compte de l'hétérogénéité des cultures au sein du département, Terres de Bourgogne s'est rendu à Rugny au sein de l'exploitation de Sébastien Neveux de près de 330 hectares, avec 40 hectares de colza. Considéré comme un organe plein d'eau, reproducteur et emplie de protéine, le colza a subi *« un stress hydrique. Au mois de février, nous avons connu de grosses périodes de pluies, suivies par des périodes de forte chaleur. Nous pouvions passer de températures négatives en début de matinée, à des températures dépassant les 20 °C dans l'après-midi »*, décrit-il. Les fortes chaleurs ont été accompagnées par *« la présence importante de vent qui est venu dessécher les feuilles »*. D'autant que ces aléas ont été actifs *« pendant une période de développement importante du colza, lorsqu'il était encore fragile. Cela a donc rendu difficile l'absorption de minéraux par la plante »*. Même au sein de son exploitation, les conditions sont hétérogènes. *« Nous avons conscience que les parcelles orientées vers le lever du soleil auront de meilleurs rendements que celles situées en fond de vallée, notamment à cause du froid »*. L'enjeu pour les prochains mois *« est donc d'avoir la pluie et de garder un bon état sanitaire pour avoir toutes les graines et avoir un bon poids de mille grains (PMG) »*. Semé le 4 août dernier, les cinq variétés de colza : Addition, Attica, Heclair, Métal et Playmaker, n'ont pas la même génétique leur permettant de mieux résister aux conditions climatiques ainsi qu'aux pressions des ravageurs, comme la méligèthe apparue en février dernier à cause des chaleurs.



Les amplitudes de température des derniers mois ont fortement impacté les colzas, de manière hétérogène sur le territoire.

Une culture résistante et résiliente

Rapprochons-nous d'Auxerre, au sein de l'exploitation de Fabrice Rémond de près de 190 hectares. À l'arrivée de la pluie par la fenêtre, le céréalier auxerrois sourit. Dans *« ma rotation de cultures : colza, blé, orge, je dédie 45 hectares au colza. La culture revient donc tous les 2 ou 3 ans, permettant d'éviter que la pression des ravageurs se poursuive chaque année »*, confie Fabrice Rémond. Possédant des parcelles sur Auxerre et à l'antenne, sur des sols argilo-calcaire et argilo-limoneux, il a décidé depuis quelques années *« de semer plus tôt, dès le mois d'août, pour que mes colzas soient plus robustes et résistent à la pression des ravageurs »*. Avec le changement climatique, *« nous observons que les premières chaleurs arrivent plus tôt qu'avant, ce qui amène indubitablement les insectes à venir plus tôt sur nos parcelles. En semant plus tôt, cela permet au colza, même si c'est déjà une culture qui a le don d'être résiliente, d'être tranquille dans ses premières phases de développement »*. Depuis ce changement de méthode, le céréalier *« en voit les effets »*. Malgré cela, les conditions climatiques de ce début d'année *« ont impacté mes parcelles. On attendait la pluie avec impatience. Ce qui serait parfait, ce serait que la météo alterne entre pluie et beau temps, permettant à la culture et aux graines de se développer »*, conclut-il, en gérant quelques détails administratifs.

Charlotte Sauvignac

// CULTURES DE FRAISES

21

Le premier fruit de la saison

Petit tour à la Ferme du Prinçon, à Tart-le-Haut dans la plaine Dijonnaise, où des fraises sont cultivées depuis une dizaine d'années.

Nous avions une envie de fraises mardi dernier, nous sommes allés en déguster à la Ferme du Prinçon ! Geoffrey Pautet en a fait sa spécialité depuis 2014. De 300 m² de serres à ses débuts, la surface de production a décuplé pour désormais approcher les 3 000 m². L'agriculteur de 40 ans compte un peu plus de 20 000 pieds pour une production annuelle d'environ 12 tonnes. Ses fraises sont majoritairement vendues aux halles de Dijon les mardis, vendredis et samedis : *« en termes de volumes, il y a ensuite Magapomme à Bretenière puis le petit magasin dans notre propre ferme, ouvert chaque samedi de 9 heures à midi. Nous avons également d'autres points de vente comme des épiceries à Beaune et Dijon. Nous faisons aussi partie du drive fermier de Côte-d'Or. Des marchés ? Oui quelques-uns, mais cela est assez rare »*. Les prix varient de 10 à 13 euros le kilogramme.

Du monde

Pour s'occuper et prendre soin de tous ces fraisiers, Geoffrey Pautet est entouré de quatre saisonniers, d'un apprenti et d'un salarié : « pour ce dernier, son travail est presque intégralement dédié à la commercialisation. Sinon, oui, il y a beaucoup de travail et d'entretien sur chaque plante avec notamment de la taille, le suivi de l'irrigation et de la fertilisation sans oublier la cueillette. Idéalement, nous visons les 700 grammes de production sur chaque pied ». Installé hors-cadre familial en 2012 en grandes cultures et en maraîchage, le chef d'exploitation s'était vite aperçu qu'il n'y avait guère de producteurs de fraises dans le secteur : *« c'était l'occasion de se lancer. Et même aujourd'hui, nous ne sommes pas très nombreux. En fraisiers suspendus comme ici, nous devons être trois dans le département avec Philippe Marande de Messigny-et-Vantoux et Olivier Père à Chevigny-Saint-Sauveur. Une culture suspendue, pour information, facilite énormément le travail et permet de viser une plus grande qualité, les fraises n'étant pas au sol »*. Le producteur partage avec nous quelques facettes de son activité : *« il y a tout d'abord la fraise de saison, qui ne donne qu'une seule fois. En ce moment, c'est d'ailleurs son pic de production, 200 kg de fraises peuvent être récoltés chaque matin. Il y aura ensuite les remontantes, que nous taillons trois ou quatre fois et qui donneront des fraises à quatre reprises, jusqu'à fin octobre »*. Geoffrey Pautet cultive sept variétés différentes pour échelonner le plus possible les récoltes et donc, les ventes.

AG



L'agriculteur Geoffrey Pautet a cueilli ses premières fraises le 18 avril. Les dernières le seront probablement autour du 20 octobre.



Les barquettes prennent différentes directions : la plus grosse clientèle se trouve aux halles de Dijon.

C'est vrai, c'est faux

Les botanistes auront remarqué une erreur dans cet article, dès le titre : pour être précis, la fraise n'est pas un fruit. Il s'agit d'un faux-fruit. Par définition, un fruit est l'organe végétal qui résulte de la transformation de la fleur et qui contient des graines. La fraise, elle, naît du gonflement du réceptacle floral après fécondation. Les *« vrais »* fruits du fraisier sont en réalité les akènes, ces minuscules graines disséminées sur toute la robe rouge de la fraise.

// ENSEIGNEMENT

De la taille à la mise en bouteille

Dans un contexte de marché du travail viticole sous tension, Terres de Bourgogne a décidé de faire un focus sur une formation dispensée au CFA agricole de l'EPL des Terres de l'Yonne : le CAP Métiers de l'agriculture option vigne et vin.



Diego Simao Tabosa, nouveau visage de la main d'œuvre viticole.

Mis en place en 2023 par le CFA agricole de l'Yonne, le CAP Métiers de l'agriculture option vigne et vin concerne des candidats âgés de 16 à 29 ans, ou de 15 ans dès la sortie de la troisième. L'objectif de cette formation est de *« maîtriser les gestes professionnels, les productions viticoles et la conduite de matériels ainsi que son entretien courant »*, liste M. Lambour, formateur au CFA. Le poste visé est ouvrier qualifié. Il peut exercer son activité soit dans une exploitation agricole ou dans un organisme au service direct de la production viticole. L'ouvrier qualifié peut également réaliser des opérations techniques en viticulture : de l'implantation d'un vignoble à la récolte.

À son ouverture en 2023, la formation a accueilli Diego Simao Tabosa, jeune apprenti de 16 ans, tout droit sorti de *« la formation prépa apprentissage »* au sein du CFA. *« Depuis mes neuf ans, je suis passionné par les vignes. J'ai passé une grande partie de mon enfance à accompagner mon père dans les vignes »*. Après une prépa, Diego Simao Tabosa ambitionne de devenir ouvrier viticole et profite de l'occasion. *« J'ai appris que le CAP ouvrait à Auxerre et j'ai saisi l'opportunité ! »*. En bon contact avec son second maître de stage, Rémi Courty, viticulteur au Domaine de Perdrycourt à Montigny-la-Resle, Diego poursuit sa formation au sein du domaine. Au-delà de l'aspect scolaire, *« l'apprentissage permet également à un jeune d'avoir un revenu mensuel, qui, pour le secteur viticole va de 470 euros à 950 euros »*.

Un saut en avant

Du côté de la formation, Diego se souvient avoir *« appris les données techniques, travaillé sur des cépages différents, appris à utiliser différents matériels et avoir été sensibilisé à l'usage d'outils dangereux »*, toutefois dans un délai condensé, avec *« douze semaines de cours à l'année »*. En regardant par la fenêtre de son ancien bâtiment d'école, Diego commente que *« les professeurs du CFA m'ont également aidé sur la construction du CV, de la lettre de motivation, etc. »*. En parallèle du témoignage de Diego, Rémi Courty, son ancien maître d'apprentissage se remémore encore le travail du jeune apprenti. *« Diego est un jeune débrouillard qui est force de proposition. Au cours de son apprentissage chez nous, il était en compagnie de deux autres salariés, dont le chef de culture qui lui a appris à tailler la vigne. Je me souviens qu'il apprenait très rapidement »*, témoigne le viticulteur. Pendant deux ans, Rémi Courty a essayé *« de le faire travailler sur tous les postes, pour qu'il soit polyvalent et qu'il apprenne le plus possible. Lors des temps de pluie, par exemple, je pouvais les amener à la cave pour les faire travailler »*. Diego de son côté, salue *« la gratitude lorsque j'ai pu voir le résultat de tout ce que j'avais pu faire »*. Après sa formation, Diego a été embauché en CDI au domaine de Perdrycourt, *« où un salarié peut toucher 1 800 euros net mensuels »* et il y est resté pendant un an avant de travailler en tant que TESA au sein d'un autre domaine à Coulanges-la-Vineuse. En partant, il conseille aux jeunes de *« se lancer. C'est un beau métier où l'apprentissage se fait au fur et à mesure sur le terrain »*.

Charlotte Sauvignac



Cette formation permet d'acquérir la maîtrise des gestes professionnels.

// VIGNERONS INDÉPENDANTS

Un icaunais élu au bureau national

Au cours de l'assemblée générale, le 30 avril dernier, les Vignerons Indépendants de France ont réélu à l'unanimité Jean-Marie Fabre comme président. Président depuis 2019, Jean-Marie Fabre, viticulteur audois, réaffirme que *« dans une période exigeante pour la viticulture française, notre rôle est de défendre notre métier, nos entreprises et nos territoires, tout en restant pleinement force de proposition »*. Le syndicat porte également la volonté de *« poursuivre le travail de valorisation de la marque collective Vigneron Indépendant. Cette marque incarne une promesse, celle d'un vin porté par une personnalité, un terroir, un savoir-faire et une relation directe »*. Aujourd'hui, le nouveau bureau est représenté par treize personnalités, permettant de faire rayonner le secteur viticole français. Parmi l'Aude, l'Ardèche, le Vaucluse ou encore la Champagne, nous retrouvons une personnalité venant de l'Yonne : Thierry Mothe, viticulteur à Fontenay-près-Chablis et ayant pour poste trésorier et vice-président en charge du club Partenaires.

D'après communiqué de presse



Le nouveau bureau des Vignerons indépendants de France a été constitué le 30 avril dernier.

ignerons Indépendants de France



ÉQUIPEMENT

// INNOVATIONS

21

La transition technologique agricole, concrètement

Le Gofar Tour, événement qui met en lumière les innovations agricoles en matière de robotique, de nouvelles technologies ou de productions énergétiques, a fait étape en Côte-d'Or.



Parmi les matériels en démonstration le 6 mai à Flavigny, le robot AgXeed.

De l'intérêt, parfois du scepticisme, mais avant tout de la curiosité : telles étaient les expressions qui se lisaient sur les visages des participants à l'étape côte-d'orienne du Gofar Tour, organisée le 6 mai sur une exploitation de Flavigny-sur-Ozerain. Cet événement (qui sera également présent le 30 septembre dans la Nièvre) a pour objectif de démontrer, sur le terrain, la faisabilité de différentes innovations agricoles. Engins autonomes, robotique, recours aux drones, sont les thématiques abordées, de manière théorique mais aussi très concrète avec des démonstrations. L'étape côte-d'orienne était aussi très orientée sur l'agrivoltaïsme, l'exploitation qui accueillait l'évènement étant porteuse d'un projet dans ce domaine qui fédère quatre agriculteurs. L'adaptation des machines aux contraintes des installations photovoltaïques ainsi que l'évolution des pratiques agricoles dans ces nouveaux environnements furent donc largement abordées.



La pulvérisation par drone était aussi au menu des démonstrations du jour.

Une réflexion sur les fonctionnements

Le 6 mai, Gofar *(voir encadré)* s'était entouré de plusieurs partenaires : Claas Bourgogne, qui présentait notamment le robot AgXeed, le pôle Agronov, et Terapolis, société spécialisée dans le développement de solutions d'énergies renouvelables et partenaire du projet des agriculteurs précédemment cité. Ces derniers ont pu expliquer leur intérêt à s'engager dans un tel projet. Baptiste Masson est l'un des quatre agriculteurs impliqués : *« le projet porte sur environ 60 ha. Personnellement, je suis engagé sur 7 ha, des terres très superficielles avec beaucoup de cailloux et donc un potentiel agronomique très réduit. Le projet est encore en cours d'instruction et se posent également les questions liées au raccordement au réseau électrique. L'intérêt est d'assurer un revenu sur une partie de nos parcelles, mais qui reste relativement limité. Cela permet aussi de s'ouvrir l'esprit à travers l'étude agricole qui est conduite. On rencontre des gens d'autres secteurs, cela nous conduit à remettre en question nos fonctionnements, cela amène de la réflexion. C'est une possibilité de faire évoluer nos fermes, nos assolements… »*

« Un robot n'est pas un tracteur »

Si la robotique agricole innove, par définition, elle semble aussi avoir du mal à consolider son modèle économique. Pour Marie-Flore Doutreleau, manager du projet robotique au sein de Gofar, les choses ne sont pas si simples : *« Un robot, ce n'est pas un tracteur ! On se rend compte qu'il est nécessaire d'avoir, sur ces questions, un accompagnement, encore largement inexistant aujourd'hui. Les acteurs du machinisme agricole en sont conscients : on ne vend pas un robot comme on vend un tracteur. Il faut penser à la manière dont on souhaite l'utiliser, pour faire quelles tâches… Cela implique une remise en question de l'organisation du travail. Prenez l'exemple du robot AgXeed qui fait 156 CV. Il ne va pas remplacer un tracteur de la même puissance mais plutôt un tracteur qui ferait entre 200 et 400 CV. Il a besoin de moins de puissance parce qu'il porte des outils de travail du sol de taille plus réduite. Alors, certes, le débit de chantier est moins important, mais cela est compensé par le fait qu'il peut travailler en continu, de jour comme de nuit, ce qu'un conducteur de tracteur ne pourrait pas faire… »* Le robot est aussi plus léger qu'un tracteur traditionnel (8 t pour l'AgXeed) ce qui entraîne moins de tassements du terrain.

Experts digitaux

Claas Bourgogne a commercialisé son premier robot AgXeed récemment. L'entreprise distribue ces matériels en s'appuyant sur des experts en solutions digitales qui accompagnent les agriculteurs dans cette transition. Simon Lorin est l'un d'eux : *« l'important*, explique-t-il, *c'est déjà de définir le cahier des charges avec le client. On s'assure que le matériel est adapté à son infrastructure, son exploitation, son parcellaire. Nous vendons aussi des offres de service et d'accompagnement pour la mise en place du robot sur l'exploitation (arpentage du parcellaire, création des outils dans la plateforme AgXeed, accompagnement de la mise en œuvre au champ). Le but c'est que le client soit autonome le plus rapidement possible. »* Autour de la robotique, de l'agrivoltaïsme ou des drones, c'est tout un nouvel écosystème agricole qui se met ainsi en place. Lentement, mais avec de vrais arguments.

Berty Robert

Gofar, association de promotion de la robotique agricole

Gofar est une association française créée en 2019 qui accompagne le développement de la robotique agricole en Europe. Son objectif est de fédérer l'écosystème complet de l'innovation agricole afin d'accélérer l'adoption des technologies robotiques dans les exploitations. Elle est aussi à l'origine du Forum international de la robotique agricole (Fira). *« Aujourd'hui, nous avons besoin de développer la robotique au champ,* **précise Marie-Flore Doutreleau, manager du projet robotique au sein de Gofar,** *et montrer aux agriculteurs les matériels en situation. C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser le Gofar Tour qui a commencé en février à Toulouse. Le monde agricole se questionne énormément sur ces technologies et le but de cet événement, c'est d'éclairer, de dédramatiser face aux changements d'habitudes qui se dessinent. »*

// MACHINISME

89

Un événement pour les collectivités chez Kub 89

Les mairies, communautés de communes et autres collectivités, ont été conviées à une après-midi de présentation chez Kub 89, à Venoy, près d'Auxerre.

Si la concession Kub 89 située à Venoy, près d'Auxerre, est connue pour la distribution de la gamme Kubota auprès des agriculteurs, elle commercialise également les matériels de la marque japonaise dédiés aux collectivités, notamment les tracteurs de la série M, et d'autres marques de matériels adaptés aux attentes et besoins de ces collectivités. C'est à ce titre qu'une après-midi de présentation de matériels spécialement consacrée aux collectivités était organisée le 23 avril. En partenariat avec Rousseau (spécialiste de l'entretien des accotements), Saelen (broyeurs de branches) et YVMO (spécialisé dans le désherbage mécanique), Kub 89 a invité les représentants des collectivités de l'Yonne et du Sud Seine-et-Marne, secteur de distribution de la gamme Kubota concédé à la concession dirigée par Julien Demoly. Tous les partenaires précités fabriquent en France et sont référencés à l'UGAP, centrale d'achat publique permettant de simplifier les démarches d'acquisitions sans appel d'offres.



Un aperçu de la gamme professionnelle destinée aux collectivités et distribuée par Kub 89

Présentation de matériels associés

Rousseau, basé à Neuville-sur-Saône, dans le Rhône, présentait ses nouvelles débroussailleuses Soltéa, sorties l'an dernier. Quatre modèles composent cette gamme à bras avancé ou bras droit de 4,50 ou 5 m. Elles sont dotées d'un groupe de broyage d'1,20 m à couteaux fléaux, piloté par une commande électrique 100 % proportionnelle. L'ensemble est animé par un rotor de 50 CV, équipé d'un refroidisseur d'huile. Un accord national permet au réseau Kubota de proposer des démonstrations de la Soltéa associée à un tracteur Kubota M4003. Cette gamme est composée de 2 modèles 66 ou 74 CV, à cabine ou arceau. Les M4003 sont dotés d'un moteur 4 cylindres de 3,3 l. La capacité de relevage arrière de 2,5 t et le relevage et la prise de force avant, permettent des combinaisons d'outils pour des ensembles compacts et maniables. Le constructeur japonais assemble ses tracteurs dans ses usines de Cavaillon (Vaucluse) et de Bierne (Nord) et a inauguré, il y a deux ans un dépôt de pièces européen à Thionville (Moselle) pour ses activités agricoles et espaces verts. Les gammes M5002 (94 et 115 CV) et M6001U, de 104 à 143 CV, sont aussi référencées à l'UGAP.

TABLEAU DE BORD

L'AGENDA PRO'

CÔTE-D'OR

// Innovations maraîchage et grandes cultures

• Reporté au printemps 2027

La Chambre d'agriculture a pris la décision d'annuler la journée Innov'Action initialement prévue le 19 mai car, à ce jour, le nombre d'inscriptions ne permet pas de maintenir l'événement dans de bonnes conditions. Consciente que le contexte agricole actuel amène beaucoup d'exploitants à se concentrer sur des priorités très concrètes : préparer les assolements 2026/2027, réfléchir à comment produire avec un azote coûteux, maîtriser les charges…, la Chambre d'agriculture reste pour autant convaincue que l'innovation en agroéquipement, biosolutions et outils connectés garde toute sa place pour accompagner les évolutions de la profession.

// AG de la Fédération charolaise

• Mardi 19 mai

La Fédération charolaise de Côte-d'Or se réunit en assemblée générale mardi 19 mai à partir de 17 heures sur l'exploitation de Mathieu Labonde au Gaec Corvée de la Tour à Auxant, près de Bligny-sur-Ouche. À l'ordre du jour, notamment : une intervention de Groupama sur la charte installation J et la remise des chèques de la station d'évaluation de Créancey (acheteurs tirés au sort lors de la vente aux enchères du 13 février).

// Rencontres grandes cultures de Dijon Céréales

• Jeudi 21 mai

Les Rencontres grandes cultures Dijon Céréales se tiendront à partir de 14 heures sur le site de Dijon Céréales, à Fromenteau (route de Sombernon). Un rendez-vous RDV placé sous le signe de la recherche et du développement. Au programme : visite des essais avec les équipes terrain de l'Alliance BFC, rencontre avec les fournisseurs, conférence céréales et engrais avec Arnaud Ponset, de Cerefi (société de conseil spécialisée sur les marchés des grains et des engrais). A 20 heures : apéritif dinatoire Nous Autrement.

// Visite d'essai bio à Chaumes-lès-Baigneux

• Jeudi 28 mai

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or organise un atelier bio à partir de 9 h 30, axé sur le choix à faire dans ses variétés de blé. Il se tiendra à l'EARL Sonnois Mickael et proposera une visite d'essai de variété de blé bio à profil protéines. Pour participer, scannez le QR Code.

// Quatre ans d'essais de fertilisation à Rouvres-en-Plaine

• Mardi 9 juin

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or propose un événement destiné à présenter un retour sur quatre ans d'essais système, à partir de 9 h 30 sur la plateforme expérimentale. Au programme : retour sur 4 rotations avec différents sytèmes de fertilisation, avec ou sans apport extérieur, suivi des teneur en PK. Pour participer, scannez le QR Code.

NIÈVRE

// Rencontres agronomiques Axéréal

• Mardi 26 mai

Le groupe coopératif Axéréal organise ses Rencontres agronomiques à destination de ses adhérents et clients. Pour les adhérents nivernais, le rendez-vous est fixé dans le Cher, au Subdray, sur la station expérimentale du Chaumoy, de 8 h 45 à 16 h 30.

YONNE

// Visite d'essais

• 27 mai

À l'occasion des Journées Bio en Grandes Cultures, le Conseil départemental, Terres Inovia, Arvalis, Seine Yonne, Cocebi, la Chambre d'Agriculture de la Nièvre et de l'Yonne, la Région Bourgogne Franche Comté et le Ministère de l'Agriculture organise une visite d'essai sur la parcelle d'expérimentation « XP'Bio 89 », à Pailly. Au programme : des ateliers, démos de matériels, stands partenaires. Les sujets abordés seront : les carie blé et variétés de blé, semis de cultures de printemps à l'automne, biodiversité. Un repas sera prévu sur place.

// Parcours arboré pour les volailles

• Mardi 19 mai

Le mardi 19 mai, la chambre d'agriculture de l'Yonne organise une après-midi dédiée à l'élevage de volailles en plein air, dès 14 heures, à Varennes. Au programme : intérêt des bandes de légumineuses, les aides disponibles et implantation d'arbres dans un parcours volailles et visite terrain, route de Carisey à Varennes, chez Vincent Pommier.

// Inauguration d'une chèvrerie

• 29 mai

La chèvrerie des Dames Douces organise l'inauguration officielle de sa nouvelle chèvrerie au sein du nouveau site, situé dans la rue de la rue des dames douces à Villiers-Louis. Une restauration sur place est prévue lors de la soirée, pour y participer, il suffit de réserver.

Contact : La chèvrerie des Dames Douces : Tél. 06 50 68 93 92.

RÉGION

// Rencontre régionale réseau Haies BFC

• Mardi 26 mai

Le réseau Haies Bourgogne Franche-Comté vous donne rendez-vous pour sa Rencontre régionale. L'évènement se tiendra à partir de 13 h 30 chez Alliance BFC à Aiserey, en Côte-d'Or, route de la Sucrerie. Il est ouvert à toutes structures. Au programme : l'évolution historique du bocage en BFC puis la présentation de différents projets du territoire. A 16h15 aura lieu une visite terrain avec découverte d'aménagements agroforestiers.

Renseignements : contact@reseauhaies-bfc.fr

LES FORMATIONS

CÔTE-D'OR

// Régler ma moissonneuse-batteuse

• Mardi 2 Juin à Francheville

Stéphanie Tournois, CA21 – 06 31 40 89 16 – stephanie.tournois@cote-dor.chambagri.fr

// Remplir mon Tesa simplifié

• 11 juin en visioconférence

Thomas Michaut, CA21 – 06 30 82 31 13 – thomas.michaut@cote-dor.chambagri.fr

NIÈVRE

// Ovins et agrivoltaïsme

• Mercredi 3 juin

Dans le cadre de ses actions de promotion de l'élevage ovin dans la Nièvre, la Chambre d'agriculture propose une formation sur l'agrivoltaïsme. L'occasion de faire des choix éclairés si l'on réfléchit à un projet agrivoltaïque couplé à une production ovine.

nievre.chambres-agriculture.fr

// Réglage gagnants pour plus de rendement

• Jeudi 4 juin

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation destinée à optimiser les réglages de votre moissonneuse-batteuse pour gagner en qualité et en rendement. Identifiez les points clés, limitez les pertes et améliorez la performance de vos récoltes grâce à des apports techniques et des mises en pratique sur machines. Le lieu est encore à définir.

Chambre d'agriculture : 03 86 93 40 37

// Vérification périodique des engins et accessoires de levage

• Mardi 16 juin

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation qui se tiendra à Nevers. Elle permettra aux participants de maîtriser la réglementation et les méthodes de contrôle pour réaliser les vérifications générales périodiques en toute autonomie. Vous pourrez ainsi sécuriser vos équipements, identifier les anomalies et assurer la conformité de vos engins et accessoires de levage.

Chambre d'agriculture de la Nièvre : 03 86 93 40 37

Vos repères

SALAIRES ET COTISATIONS

// GRILLE DE SALAIRES

Grille nationale des salaires pour entreprises de la production agricole et des Cuma

Les salaires minima conventionnels obligatoires au 1er mai 2026

Un nouvel avenant à la convention collective nationale production agricole et Cuma du 15 septembre 2020, signé le 12 mars 2024 par les partenaires sociaux (FNSEA, FNCuma, coté employeur et CFDT, CFTC et FO, côté salarié), prévoit une revalorisation des salaires minima applicables dans le secteur. L'application obligatoire de cette nouvelle grille était conditionnée à la publication de l'arrêté d'extension au journal officiel, intervenue le 11 juin 2025. Elle devient donc impérative pour toutes les exploitations agricoles et les Cuma à compter du 1er mai 2026. Certaines entreprises avaient pu décider de l'appliquer volontairement avant cette date.

Coefficient	Palier	Taux horaire (en €)
9 - 11	1	12,02
12 - 16	2	12,11
17 - 24	3	12,28
25 - 35	4	12,55
36 - 51	5	13,08
52 - 73	6	13,70
74 - 104	7	14,50
105 - 143	8	15,50
144 - 196	9	16,78
197 - 270	10	18,58
271 - 399	11	21,15
400	12	24,16

INDICES DES FERMAGES

Foncier L'indice des fermages quasi stable

L'indice national des fermages s'établit à 123,06, pour 2025, soit une très légère hausse de 0,42 % par rapport à l'an passé. Cette quasi-stabilité marque une rupture après plusieurs années de hausse : l'indice avait déjà progressé de 5,63 % en 2023 et de 3,55 % en 2022.

L'indice tient compte de l'indice du revenu brut d'entreprise agricole national à l'hectare en 2025 - qui a baissé à 121,13 - et de l'indice du prix du produit intérieur brut de 2024, qui a progressé, à 125,95. Le marché du foncier agricole a connu une année 2024 « très contrastée », avait indiqué le 22 mai la FNSafer, montrant une poursuite des tendances de prix. En hausse *« mesurée »*, les terres et prés libres s'affichent à 6 400 €/ha, soit +3,2 %, la troisième augmentation de suite. De leur côté, les vignes AOP décrochent à 176 400 €/ha (-1,1 %), avec des différences marquées selon les vignobles. Depuis 1997, *« le prix des fonds loués a augmenté de 36,7 % quand celui des fonds libres a augmenté de 39,5 % en valeur constante »*, rappelait la Safer dans son rapport annuel en 2024.

Pour calculer le montant des loyers des terres agricoles entre le 1er octobre 2024 et le 30 septembre 2025, la formule est la suivante :

$$\frac{\text{Montant du loyer par hectare N-1} \times 123{,}06 \text{ (indice 2025)}}{122{,}55 \text{ (indice 2024)}}$$

Pour rappel, voici les indices de fermage depuis 2010 :

Année	Indice	Variation
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	+2,92 %
2012	103,95	+2,67 %
2013	106,68	+2,63 %
2014	108,3	+1,52 %
2015	110,05	+1,61 %
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	+1,66%
2020	105,33	+0,55%
2021	106,48	+1,09%
2022	110,26	+3,55%
2023	116,46	+5,63%
2024	122,55	+5,23%
2025	**123,06**	**+0,42%**

COURS ET MARCHÉS

MARCHÉS LOCAUX *Bovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

12/05/2026

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 219 - Vente : 60 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	350-400	5,46	5,53	5,49	- 0,03
F	U	200-250	5,75	5,98	5,91	- 0,16
		350-400	5,23	5,23	5,23	
	R	200-250	5,18	5,52	5,43	
		300-350	5,30	5,38	5,36	
		350-400	5,01	5,01	5,01	

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 127 - Vente : 96 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	400-450	5,20	5,25	5,22	- 0,05
		450-500	4,85	5,02	4,91	- 0,16
	R	350-400	5,11	5,35	5,29	+ 0,22

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 147 - Vente : 90 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	+ 500 kg	3,40	3,41	3,40	- 0,20
F	E	- 5 ans	4,63	5,18	4,83	
	U	24 à 36 mois	4,35	4,61	4,51	+ 0,07
		- 5 ans	3,82	4,48	4,03	- 0,09
		5 à 10 ans	3,79	4,10	3,89	- 0,04
		+ 10 ans	3,71	3,99	3,80	+ 0,02
	R	24 à 36 mois	3,61	4,04	3,93	- 0,39
		- 5 ans	3,67	3,79	3,73	- 0,06
		5 à 10 ans	3,61	3,81	3,72	+ 0,02
		+ 10 ans	3,50	3,66	3,59	+ 0,02

OBSERVATIONS

Effectif global : 493 - Taux de vente : 78 %.

Les apports et les ventes sont quelque peu perturbés par la présence d'un jour férié en milieu de semaine, et qui vient alourdir une ambiance déjà ternie par le contexte commercial depuis un mois. Il est donc compliqué de dégager une tendance et des cours fiables pour cette semaine.

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

11/05/2026

Effectif : 60

Laitonnes :	(280 - 350 kg)	1340 - 1900
Vaches :		1730 - 2920
		4,80 - 5,40

Apports de qualité plus ordinaire en mâles et femelles d'export. Commerce calme avec quelques invendus.

Cours plus fermes en vaches. Vente globale.

Bovins gras : 2

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

04/05/2026

Effectif : 49

Agneaux :	240 - 275 €	4,40 - 6,12 €/kg
Brebis :	187 - 195 €	2,20 - 2,24 €/kg

Meilleure demande en ovins accompagnée d'une hausse des tarifs en agneaux et stables en brebis.

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

11/05/2026

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 482 - Vente : 98 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	5,40	5,84	5,53	
		de 38 à 44 kg	5,32	6,12	5,67	+ 0,01
		de 44 à 50 kg	5,12	5,91	5,61	+ 0,46
		+ de 50 kg	3,14	5,20	4,57	+ 0,12
	R	de 32 à 38 kg	5,27	5,37	5,33	+ 0,24

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif :221 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M			1,96	2,74	2,34	+ 0,16
F	U	- de 60 kg	1,89	2,29	2,27	
		+ de 60 kg	2,47	2,88	2,71	+ 0,05
	R	+ de 60 kg	1,97	2,59	2,25	- 0,17

CAPRINS (€/tête) — *Effectif : 6 - Vente : 100 %*

Catégorie	Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
Première qualité		31	38	35	- 15,00

AGNEAUX MAIGRES (€/tête) — *Effectif : 9 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	R	25 à 35 kg	140	151	145	- 15,00

OBSERVATIONS

Effectif global : 722 - Taux de vente : 99 %

MARCHÉS VOISINS *Ovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

29/04/2026

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 231 - Vente : 94 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	5,30	5,79	5,48	+ 0,11
		de 38 à 44 kg	5,66	6,85	5,92	+ 0,24

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 179 - Vente : 95 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	+ de 60 kg	1,92	2,66	2,35	- 0,40

CAPRINS (€/tête) — *Effectif : 57 - Vente : 96 %*

Catégorie	Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
Première qualité		37	82	55	- 26,00

OBSERVATIONS

Effectif global : 487 - Taux de vente : 95 %

Agneaux : Les cours reprennent une envolée et les volumes s'accélèrent à l'approche de la fête musulmane.

Brebis : Tassement des cours cette semaine, à vérifier à moyen termes.

MARCHÉS VOISINS *Bovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

29/04/2026

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 57 - Vente : 98 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
Charolais M	U	250-300	6,22	6,34	6,31	- 0,07
F	U	300-350	5,17	5,40	5,31	- 0,17

OBSERVATIONS **Effectif global : 96 - Taux de vente : 98 %**

Broutards : L'offre ne permet pas d'établir de réel cotation cette semaine mais les cours sont péniblement reconduits dans les sujets légers et reperdent quelques centimes dans les sujets lourds.

Laitonnes : Cours baissiers.

Vaches : Très peu d'apports cette semaine la demande est réduite et les cours revues une nouvelle fois a la baisse. Les vaches se négocient a 3,70 euros de moyenne du kilos vif toutes catégories confondues.

Retrouvez-nous sur
agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout !
Ordinateur - Tablette - Smartphone



ANALYSES ET TENDANCES

TABLEAU DE BORD FNB *Viande bovine*

11 Mai 2026

TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

MARCHÉ

os bovins finis : baisse incompréhensible et injustifiée !

vins maigres : Le commerce est réduit, avec une offre qui ste restreinte. Les cours s'équilibrent.

POLITIQUES

Pour protéger leur marché intérieur, les autorités chinoises appliquent désormais des droits de douanes supplémentaires de 55% sur les expéditions brésiliennes de viande bovine. Avec cette nouvelle taxe, les expéditeurs brésiliens s'attendent à une baisse de leurs envois vers la Chine de l'ordre de 10% en 2026.
Alors que l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur s'applique de façon provisoire depuis le 1er mai, le marché de report pour les Brésiliens pourrait être tout trouvé…

ENVIRONNEMENT

La ministre de l'Agriculture a annoncé l'allocation de 40 supplémentaires pour les MAEC des zones intermédiaires répartition entre les différentes régions sera connue la sem prochaine et se fera selon les « besoins remontés dans certa régions sur les MAEC, systèmes particulièrement sollicités pa agriculteurs bio et dans les zones de captage ». Cet abondemen financé par une partie des reliquats européens initialement ciblés l'agriculture biologique (FEADER), et non dépensés du fait ralentissement des conversions. Le reste de l'enveloppe de reliqua pas encore été réaffecté.

Un message ferme à porter sur le terrain !

La seule chose qui baisse, c'est le prix payé aux éleveurs ! Il faut stopper cette spirale, et ne pas céder à la panique ! Vérifiez toutes les informations qui arrivent en ferme. La FNB encourage les éleveurs à ne pas laisser partir leurs animaux sans juste prix, dans la mesure du possible.

1ère INTOX

La consommation baisse – FAUX !

La consommation de viande bovine, calculée par bilan (seule méthode fiable incluant tous les circuits de distribution) montre une stabilité en janvier et même une hausse de 4% en février. En avril, dans l'attente des bilans, il est possible de regarder les ventes de haché en grande distribution : sur les 4 dernières semaines disponibles (celles d'avril), le chiffre d'affaires augmente de +8,3% en frais et +20% en surgelé, très loin des discours alarmistes !

2ème INTOX

Trop d'animaux en ferme – FAUX !

Les données confirment une érosion continue du potentiel de production. La France a perdu 1,3 million de vaches en 10 ans (-16%), réduisant la capacité de production.
En 2024-2025, les naissances ont été amputées de 320 000 veaux (sous-fertilité, mortalité, décapitalisation), limitant l'offre disponible dès maintenant et dans les mois à venir. Enfin les effectifs en ferme restent faibles, surtout chez les mâles de 6-12 mois.

3ème INTOX

Il n'y a plus d'abattages – FAUX !

Concernant les abattages, sur les 5 dernières semaines, ils sont en retrait de 6,0% en têtes mais seulement de 4,3% en volume, dans un contexte de décapitalisation. Alors même que les abatteurs annoncent sur le terrain des frigos pleins et un fort coup de frein dans les abattages, cela est loin de se refléter dans les chiffres. Pire sur le cumul des deux dernières semaines, les abattages sont en hausse de 0,8% par rapport à l'année dernière !

4ème INTOX

L'export est fermé – FAUX !

Sur les 15 derniers jours disponibles (20 avril au 3 mai), la France a exporté 27 591 têtes vers l'Italie (vs 28 182 en 2025) et 16 469 têtes vers l'Espagne (vs 18 870 en 2025).
Sur ces 2 marchés, la baisse est ainsi limitée de l'ordre de 6%, dans un contexte de moindre disponibilité en animaux. Quand certains affirment qu'on n'exporte plus rien, les chiffres indiquent le contraire !

INDICATEUR DE MARCHÉ FNB *Viande bovine*

Indicateurs de marché viande bovine

Sources : Normabev, DGAL-TRACES, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

2026 - Semaine 18 (4 jours ouvrés)

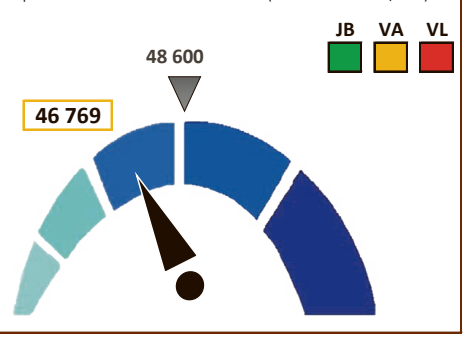
	Abattages France	Exports vif (têtes dont veaux)	
	Total Gros bovins (têtes)	Italie	Espagne
Références	48 600 (4 jours)	13 365 (% /sem.2025)	9 000 (% /sem.2025)
S14	53 613	15 344	7 182
S15 (4 jours ouvrés)	47 667	12 675	7 162
S16	53 630	17 431	9 198
S17	50 590	15 695	8 557
S18 (4 jours ouvrés)	46 769	11 896	7 912
Moyenne glissante 5 semaines	50 454	14 608	8 002
Evol A-1 (moy glissante)	-3,6%	-12%	-21%

Effectifs et sorties	
Ecoulement JBviande :	
Abattages hebdo = 9 630 têtes	
11 259	normal
10 133	normal
11 333	normal
10 845	normal
nc	nc
Cumul S1 à S17 :	
sorties ralenties	

Cotations		
Vache Viande R= (€/kgC)	JB U- (€/kgC)	Maigre Ch U 400 kg (€/kgV)
6,28	6,08	4,16
7,68	7,62	5,90
7,64	7,57	5,90
7,59	7,49	5,83
7,49	7,37	5,61
7,37	7,22	5,50

Abattages hebdo gros bovins

D'après données hebdomadaire Normabev (abattoirs >1500 tec/sem.)



Indicateurs de prix de revient

D'après l'accord interprofessionnal INTERBEV

6,28 Vache Charolaise R = (€/kg éc.)

6,87 Génisse R + (€/kg éc.)

6,08 Jeune Bovin U - (€/kg éc.)

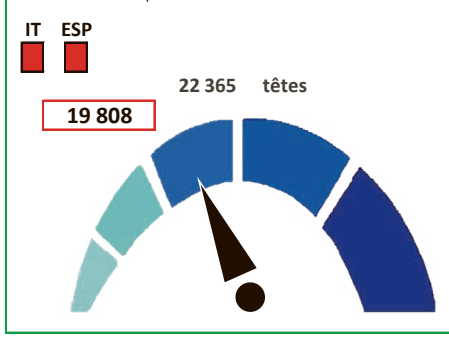
4,16 Broutard 400 kg (€/kgvif)

2ème semestre 2025

Coûts de production sortie ferme, donc ne tiennent pas compte des frais d'approche.

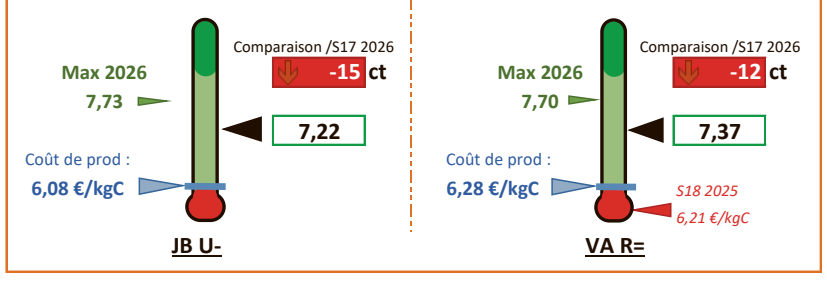
Exports vifs - Italie + Espagne

D'après données hebdomadaires DGAL-TRACES



Cotations françaises gros bovins entrée abattoirs standards

D'après cotations FAM, GBEA animaux standards hors SIQO



Effectifs d'animaux

GEB-Idele d'après BDNI-SPIE-Normabev, projet Modemo

Décapitalisation :

-1% /2025

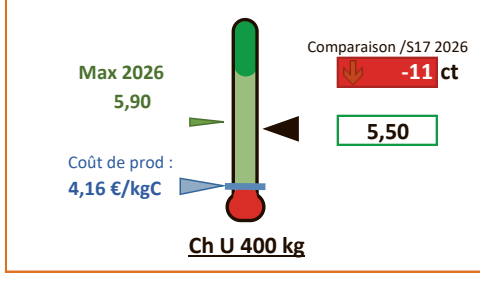
1er mars 2026

Ecoulement des JB :

sorties ralenties

Cotations françaises maigre

D'après cotations GBM FranceAgriMer



* Sources : Normabev, DGAL-TRACE, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

TENDANCES

Synthèse générale

Semaine 19 du 4 au 8 mai 2026

Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.

	Effectif	Evol / S-1
BOUCHERIE	1 471	↗
MAIGRE	4 069	↘
VEAUX	1 989	↘
OVINS/CAPRINS	3 255	↗

• **Broutard(e)s :** le contexte reste peu favorable cette semaine sur la majorité des centres. La fin de saison et la baisse des cours des dernières semaines limitent les apports sur plusieurs marchés, dans un environnement toujours pénalisé par un commerce de la viande peu porteur. Les acheteurs maintiennent une forte pression sur les prix et renforcent leur sélection, notamment sur les sujets lourds et les lots hétérogènes. Malgré quelques stabilisations ponctuelles et des reconductions observées sur certaines places, les cours restent difficiles à maintenir et les baisses persistent lorsque l'offre dépasse la demande. En femelles, le commerce demeure irrégulier. Sur certaines places, les ventes sont faciles avec des cours reconduits, tandis que sur d'autres, la demande est plus faible avec quelques invendus. Globalement, les sujets gras restent peu recherchés.

• **Gros bovins maigres :** le commerce apparaît plus équilibré cette semaine selon les catégories. Les cours sont globalement reconduits, avec des ventes fluides sur les animaux herbés et bien préparés. Quelques phénomènes de plafonnement persistent toutefois, dans un contexte où les acheteurs renforcent leur sélection et limitent leurs besoins. Les prix restent globalement stables.

• **Boucherie :** l'ambiance reste dégradée cette semaine sur la majorité des centres. Les cours poursuivent leur recul dans un contexte de faibles besoins et de pression exercée par les industriels et les abatteurs. Le commerce demeure calme, avec peu d'acheteurs actifs sur certains marchés, même si quelques places parviennent à maintenir des niveaux globalement stables grâce à des apports limités.

• **Ovins :** les orientations restent assez favorables cette semaine selon les centres. Les cours sont stables à haussiers dans un contexte de bonne demande et d'activité soutenue sur plusieurs marchés. Les animaux de bonne qualité se commercialisent facilement. En brebis, la tendance est plus contrastée, avec des cours reconduits sur certains marchés et un recul sur les bons sujets ailleurs.

PETITES ANNONCES

AGRIOCCASIONS
Les belles occasions de votre région
Retrouvez les agrioccasions sur le site de votre hebdomadaire



Matériel

Tracteur

01 - Rachat de tracteur en panne, hors service, pour pièces , marques et modèles indifférents , 2 ou 4 roues. Télescopiques, bennes 4 T à 20 T.
✆ **06 95 67 51 58**

66 - Vends tracteur MF3630 boite 40 km/h, 3 distributeurs diviseur de débit, siège pneumatique GRAMER 1600 h, très bon état cause retraite, pneus 320R20 420R28.
✆ **06 03 69 73 20**

Travail du sol

18 - Vends plateau paille Gourdon LG, 8 M, 4 roues ; chargeur manip MP115 BMS 2 M, atte. CASE ; faucheuse Fella SD313 Timon central 3 M. ETS Colliot 18.
✆ **06 85 05 29 09**

26 - Vends semoir Maxima 7R,Roto-bêche Celli 2.5M, broyeur 3M, charrue 450 socs.
✆ **06 88 68 08 02**
ou 04 75 40 62 68

Récolte

18 - Cause cessation, vends MB NH TX32, 1992, 4080 H, 4M, broyeur, clim, caisson, équip tol. ; presse NH Rollbelt 150, 2015 11000B filet ficelle T bon état.
✆ **06 95 18 61 92**

26 - Vends presse New Holland super Hayliner 69 très bon état.
✆ **06 21 11 59 18**

38 - Vends Presse moy dens New Holland 366 Bon Et. peu servie 500 bts/an depuis 20 ans Prx à débattre
✆ **07 77 05 09 21**

71 - Vends presse Claas Variant 460, très bon état, 2400 bottes, année 2020.
✆ **06 30 40 28 17**

Traitement

69 - Vends canon super Airflo 400 l, 5 000 € - tapis 450 m, 1 000 € - chauffe cuve inox, 500 € - bac 25 hl.
✆ **06 33 82 29 16**

Epandage

30 - Cause retraite vend pulvérisateur auto-porté Sedma Ideal Alsazia 400 l, commande électrique, très bon état. 2800 €
✆ **06 32 52 20 28**

38 - Recherche épandeur à fumier ancien modèle, petit volume, étroit.
✆ **06 24 87 28 37**
ou 06 30 36 49 28

Irrigation

01 - Vends poteaux bois + barre au garot + bac à eau + pompes de prairie + tonnes à eau + tombereau à pneus + 51 tuyaux arrosage alu 100x9m + motopompe Ruggieri.
✆ **06 08 30 23 30**

26 - Vends pompe irrigation électrique 40 m3 à l'heure 200 euros et compteur m3.
✆ **06 67 27 85 30**

Forestiers

42 - Vends faucheuse accotement Sepy Depor hydraulique, 4 000 euros. Broyeur de branches sur prise de force tracteur, diam. 25, 12 000 euros. Pince de débarde sur prise d'huile tracteur, 3 000 euros.
✆ **06 08 33 35 16**

BTP

74 - Vends benne TP occasion 2018, 2 essieux 24T, essieu suiveur, flèche et freinage hydrau, pneus 650/55R 26,5 50%, 28000 € HT.
✆ **06 08 53 93 69**

Divers

10 - Retraité end 2 sem mono Nodet-Gougis, pneu 2 6 R/3M av, 3 dist micro 1000 € HT. 8 R/4 M av dist mic pneu + 3 trém Fert 2000 €. MB IH 541, 4,20 m 2910 H pour tsol 2500 €. Cab IH XL. (1501)
✆ **06 75 28 55 67**
06 14 20 32 12

21 - Recherche tracteurs, mois.batteuses, presses, télescopiques, ensileuses automotrices, épandeurs, bennes, autres machines agricoles, bon état et à réparer. (1801)
✆ **06 30 11 59 25**

38 - Vends fabrique aliments vis sur charriot L10m diam 150 cellules 20T à 75 T avec vis diam 100 + matériel abattoir.
✆ **06 07 57 45 70**

38 - Vends tonne eau 1250 l, herse plate 5M Bourguignon, semoir Nodet 17 rangs avec passage.
✆ **06 62 42 40 41**

38 - Cherche cellule en polyester pour stockage aliment et installer à côté d'un bâtiment.
✆ **06 71 10 19 10**

38 - Vends faucheuse, andaineur, pulvérisateur, aplatisseur à grains, souffleur à grains, tracteur avec chargeur.
✆ **07 80 62 63 50**

38 - Vends rouleau plombeur : 150 euros ; vis à grain 9 cm diam 10cm : 300 euros ; vibroculteur 3 m : 350 euros ; cuve à fioul 1500 l : 200 euros ; plateau 5m/2m : 650 euros ; semoir à engrais 600 kg : 300 euros, rotovator 3m20 : 4000 euros.
✆ **06 38 55 53 31**

39 - Vends cuves résine, faucheuse Kuhn, pulvérisateur avec enrouleur et lance, moulin à farine, canon.
✆ **06 75 24 49 62**

58 - Cause cessation, à vendre : 1 faucheuse Khun GMD 3511. 1 andaineur double Khun GA 7501. 1 faneuse Krone KW 7,82. 1 ramasseur presse balles rondes Fendt Rotano 160 V, 6500 bottes. 1 plateau fourrager semi porté Desmarest RP6. 1 plateau fourrager Promodis Vento 1200, 2 essieux tandem. 1 surelévateur balles rondes Bugnot Rotolev. 1 pulvé caruelle compact DPA 24 m. 1 épandeur fumier hérissons verticaux Deguillaume triathlon, 11-12 m3. (1901)
✆ **06 82 55 34 28**

69 - Vends tonneau à lisier 3000 l, bon état, 1600 €.
✆ **06 37 61 29 86**

69 - Vends une rogneuse 3 couteaux - une pompe à vin 2 vitesses réversibles corps inox - turbine thermo.
✆ **06 99 15 36 88**

69 - Recherche : tracteur et micro-tracteur toutes marques, tout état m^me HS à partir de 1970 - Roundballer à rouleaux ou barrettes à chambre fixe. Déplacement rapide.
✆ **06 43 23 43 51**

71 - Vends 4 pneus basse pression, 550-22,5 + 1 pneu 18 4R38 + 1 pneu 16 9R24.
✆ **06 86 55 49 15**

71 - Tracteur John Deere 6120M de fin 2021 avec chargeur Mx et outils - 1800 H - 90000€. Tracteur John Deere 6145R de 2021 à 1300 H - 115000€. Faucheuse Kuhn GMD 3111 de 2022 - moins de 200 ha de fauche 10000€. Presse John Deere 864 Rotoflow de 2016 - 9000 bottes - 25000€. Epandeur Brochard 15T - 15000€. Epareuse Mc Connel 530 E - 10000€. Photos sur demande. (1802)
✆ **06 21 77 69 99**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vends RENAULT TRAFIC 1 modèle 2.1 D - 1988 - pour ou en pièces détachées (démarreur, boite de vitesse, moteur -tournant-, roues, portes, siège, etc.
✆ **0643091380**

// PETITES ANNONCES // RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS //

3, 10 OU 27 DÉPARTEMENTS // LE JOURNAL ACCEPTE LES PETITES ANNONCES JUSQU'AU LUNDI 12 H

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE (en lettres capitales lisibles, une par case, une case blanche entre chaque mot)

La ligne supplémentaire : 3,10 €TTC

❑ Annonce encadrée : 3,10 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,60 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION(S)

❑ **RÉGIONALE - 3 DÉPARTEMENTS**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 parution : 10 €TTC
❑ 2 parutions : 15 €TTC
❑ parution supplémentaire : 5 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE & BOURGOGNE - 10 DÉPT.**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône & Loire, Vaucluse, Yonne)
❑ 1 parution : 17 €TTC
❑ 2 parutions : 26 €TTC
❑ parution supplémentaire : 10 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 DÉPARTEMENTS**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, *Gard*, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe & Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas-Rhin, Rhône, Saône & Loire, Haute-Saône, Savoie, Haute-Savoie, Vosge, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 parution 29 €TTC - ❑ 2 parutions 43 €TTC - ❑ parution supplémentaire 15 €TTC (identiques et consécutives)

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Matériels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Équins
❑ Volailles/lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÈGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Raison sociale :
N° TVA :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne.
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte n° |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|
expire fin |_|_| / |_|_| Signature :
Banque :

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots
21110 Bretenière - Tél. 03 80 78 90 40

Votre justificatif comptable

À découper et à conserver
parue le :
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....

Collez ici votre annonce parue dans le journal

Montant : € TTC
(dont TVA 20 % soit €)

PETITES ANNONCES

34 - Achète Toyota à partir de 1980 dans l'état même sans CT +Mitsubishi L200 tél 06 42 69 14 31
✆ **0642691431**

Tourisme

26 - Vends moto Yamaha 125 TW, 2001, 15200Kms, contrôle OK, factures, 1500 euros.
✆ **06 38 10 22 15**

Achat-Vente

Récolte

38 - Vends foin bio botte MO prairie naturelle récolte 2025, 3 euros la botte.
✆ **06 09 12 59 20**

Fourrage

21 - Achète paille en andain, Sud 21, travail soigné. (2001)
✆ **06 86 00 02 01**

21 - Recherche round baller 120 x 120, presse MD, cover-crop, tracteur 4 RM. (1705)
✆ **07 63 10 20 41**

21 - Recherche herbe sur pied ou foin en andain. Secteur Précy-sous-Thil – 20 km alentours. Travail soigné, arrangeant, paiement sérieux. (1702)
✆ **06 75 39 31 86**
BOUSSARD Environnement

42 - Vends foin 2025, très bonne qualité, sans engrais.
✆ **06 87 77 28 03**

89 - Recherche paille en andain. Secteurs Chablis (89) Montbard (21) et 30 km alentours. Travail soigné, enlèvement rapide, paiement sérieux. (1703)
✆ **06 75 39 31 86 - BOUSSARD Environnement**

Divers

Achète vieilles poutres
démontées ou à démonter, plancher, tomettes, tuiles plates, dalles.
Tél. : 04 74 00 89 08

Propriété

Recherche exploitations
Indépendant spécialisé en transmissions d'exploit.
Nous vous accompagnons auprès de : SAFER-DDT-Notaire-etc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

42 - Vends propriété à l'Hôpital-le-Grand (42) idéal pour amateur équin, comprenant une maison année 2000 de 200 m2, un terrain de 4500 m2 qui jouxte 4 ha de prés à louer. Prix 459 000 euros.
✆ **06 08 97 43 57**

Location

Agricole

84 - Loue Lapalud terrain en bordure de Nationale 7, pour stand producteurs de préférence ou autres, pour la saison d'été.
✆ **Tél. : 06 85 97 72 08**

Immobilier

01 - A louer 25 km Nord-E. de Lyon : 240 m2 (séjour, entrée, cuisine, bureau, 4 chambres, 2 sdb, WC, pompe à chaleur) terrain env. 700 m2, 1950 euros.
✆ **06 74 69 36 26**

74 - Recherche suite à incendie bât pour 100 chèvres laitières et 20 vaches laitières pour hiver 2026/2027.
✆ **06 72 83 22 34**

Autres

18 - Vends DPB. Laisser message pour rappel et votre numéro de téléphone.
✆ **06 84 97 29 28**

Emploi

Offre

18 - Le service de remplacement recrute un agent de remplacement pour intervenir sur un secteur de 15 kms autour de Lury-sur-Arnon. Activités : traite, alimentation, entretien et manutention des animaux (bovins allaitants, bovins lait, caprins), travaux en lien avec les grandes cultures (conduite d'engins agricoles, travail du sol, semis, fenaison, entretien du matériel…), travaux en lien avec l'activité viticole (taille des vignes, mise en bouteille …). Poste en CDI, à pourvoir dès maintenant. Rémunération : 13.54€ (brut)/heure). Avantages : mutuelle, indemnités kilométriques – Connaissances du milieu agricole souhaitées. Permis B et véhicule personnel obligatoire. Contacter le Service de remplacement du Cher
✆ **02 48 23 45 89**
ou 06 03 46 99 24

26 - Recherche personnel pour cueillette abricots les 2 premières semaines de juillet
✆ **06 27 76 57 63**

À louer chasse dans la forêt communale de Pasilly :
Superficie 36 ha 79 - Durée du bail 9 ans
Mise à prix : 1 496,61 € (indexation blé fermage)
Adresser votre offre à la Mairie de Pasilly (89310)
sous pli cacheté avant le 1er Juin 2026 dernier délai.
Pour tous renseignements et nouvelles clauses s'adresser à la mairie de Pasilly au 03 86 82 65 92 le Jeudi entre 9 h 30 et 12 h ou le Jeudi entre 13 h et 16 h 30 ou en adressant un courriel à *mairie.pasilly@gmail.com*

service de remplacement
Côte d'Or
S'engager - consolider - cultiver

NOUS RECRUTONS
Remplacements pour congé maternité

Agent(e) agricole polyculture
à Buncey
Du 03/07/2026 au 22/10/2026 : lundi au vendredi
Missions :
- Moissons
- Conduite de tracteur avec benne
- Vidange en bâtiment
- Entretien du matériel
- Travaux du sol
- Préparation des semences

Enseignant(e) d'équitation
à Is-sur-Tille
Du 28/06/2026 au 17/10/2026 dont fermeture club du 5 au 20 août
Missions :
- Enseignement (2 fois/semaine)
- Stages estivaux

Agent(e) agricole polyculture élevage
à Lamargelle
Du 16/07/2026 au 04/11/2026 : lundi au vendredi
Missions :
- Foin & moissons
- Travaux du sol
- Soins aux animaux (bovins & volailles)
- Préparation VD

Postulez dès maintenant : melissa.barthod@servicederemplacement.fr / 06 03 05 59 45

À pourvoir de suite
Votre spécialiste en matériel d'élevage
SAS **CHAPUIS Frères**
21450 Saint-Marc-sur-Seine
www.chapuis-freres.fr
1895 - 2025 130 ANS CHAPUIS FRÈRES



RECRUTE un VENDEUR MAGASIN (H/F)
- Service clients en pièces détachées de matériel agricole, élevage et motoculture.
- Poste sédentaire en CDI.
- Connaissance du milieu agricole indispensable.

SCAR DeLaval
Adresser CV + LM à direction@chapuis-freres.fr

CONCESSIONNAIRE NEW HOLLAND
ENTREPRISE FAMILIALE BASÉE EN CÔTE-D'OR

RECRUTE



1 MAGASINIER CONFIRMÉ (H/F)
1 TECHNICIEN CONFIRMÉ (H/F)
ENVOYER CV + LM à **SAS MANIÈRE**
Rue des Muriers - 21690 Verrey sous Salmaise
Tel 03 80 35 80 66 - contact@sarlmaniere.com

Demande

71 - Personnes recherchent tous travaux viticoles, taille, tirage des bois, pliage, levage et relevage. Travail soigné, expérience de plus de 25 ans. (0602)
✆ **06 29 47 88 45**

Animaux

Bovin

01 - Recherche génisses pension alpage Jura de Mai à mi-octobre.
✆ **06 82 15 53 99**

21 - Vends taureau Charolais 18 mois, HBC. Colliette Sylvie, 21210 Villargoix. (1903)
✆ **06 70 74 97 70**
03 80 64 12 78

21 - Elevage charolais HBC vend taureaux 15 à 18 mois aptes à saillir, indemnes IBR et BVD. Prix raisonnable. Livraison toutes distances. Earl Guenot Nicolas, 21230 Allerey. (1103)
✆ **06 31 23 56 01**

39 - Achète bon taureau HBL + 5 ans type mixte, vêlage facile.
✆ **06 41 15 60 64**
ou 03 84 48 27 61 H.R.

42 - Vends vache montbéliarde, CL, Upra, CEL ok, vaccin, logette, cause surnombre.
✆ **06 76 85 44 52**

42 - Vends taureaux Charolais 17 mois, HBC, vêlage facile, aptes à la saillie. Gaec Cuisset Gacon, Saint-Germain-Lespinasse.
✆ **06 30 92 60 12**
ou 06 71 45 80 59

58 - Vends reproducteurs Charolais 15 mois, HBC, grandes origines, gros gabarit, livraison assurée. Gaec Langlet, 58140 Gacogne. (1205)
✆ **06 37 90 51 67**

69 - Elevage limousin HBL vend taureau hétérozygote sans corne 3 ans et demi, père Hamac, mère Lady SC, acheté au Sommet des Sans-Corne. Laitonnes juillet 2025 idéales pour futures mères. 1 vache 8 ans pleine hétérozygote sans corne, vêlage prévu juin. Très bonnes origines, TGS, vaccinés FCO - MHE - DNC. Cause réduction cheptel.
✆ **06 82 22 56 77**

71 - Vends taureau HBC adulte, bonne origine, bonne production, cause consanguinité. (1806)
✆ **06 74 09 49 89**

71 - Élevage Charolais HBC Grand choix de taureaux de 2 ans. EARL Pacaut Jean Marc, 71 Laizy.
✆ **06 84 10 17 27**

Des professionnels à votre service

GARAGE DU MOUESSE



QUAD 4X4
à partir de 4 158,33 €HT soit 4 990 €TTC
QUAD SEGWAY AT5
SEGWAY Powersports › France TGB 4x4 POLARIS
51 fg du Grand Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr



J.L. TRANSPORTS
Vente et transports
Paille de blé et d'orge
Maïs plantes entières
03 86 27 9000 / direction@jl-transports.com / 58500 CLAMECY
licence de transports N°2023/27/850

FORAGE EAU GÉOTH
02.48.77.00.35 - 06.29.41.81.12
secretariat@forage-eau-geoth.com
Réduisez votre facture d'eau
www.forage-eau-geoth.com
Z.A des Grivelles - 7 rue des 3 provinces 18600 Sancoins
AGRICULTEURS - ÉLEVEURS - PARTICULIERS - ENTREPRISES
FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
POSE DE PIÉZOMÈTRES
GÉOTHERMIE
POSE DE SONDES VERTICALES
MICROFORAGES

Ets COIGNET
PNEUS • PRODUITS ÉNERGÉTIQUES
EUROTYRE PNEUS ET SERVICES
Clamecy 03 86 27 19 38
Ciez 03 86 26 43 28
La Charité/Loire 03 86 70 15 93

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

73 - Bauges recherche 30 à 35 génisses en pension alpage de fin mai à fin septembre.
✆ **06 24 44 10 17**

89 - Elevage charolais HBC, vend taureaux 2025, vaches, génisses, laitonnes. Vente permanente femelles et mâles. Livraison possible. Gaec Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine. (1402)
✆ **06 89 18 05 87**
06 79 50 15 71
Gaec Cadoux

Chien

69 - Vends chien de chasse Fox Terrier, chiots nés le 4 mars 2026, mère 305WJK.
✆ **07 77 03 68 26**

Terres de Bourgogne
03 80 78 90 40
agribourgogne.fr

Divers

Rencontres

Agence Harmonie

H52a, agriculteur, cultivé et sportif, épicurien au grand cœur. V, sensible, attentionné, il rêve aujourd'hui d'une relation sincère avec F douce, indépendante, de la personnalité, 40/55a env.
Réf CHS260326

H68a, négociant dynamique et sérieux, il aime voyager, et partager les plaisirs simples de la vie. S, attentionné et facile à vivre, il espère rencontrer une femme douce et féminine, âge en rapp.
Réf 3206

F60a, resp. agricole spécialisée, souriante et sincère, attachée aux vraies valeurs. D, elle aime recevoir, voyager, lire. Ch vie simple et authentique avec 1 H proche de la nature 55/66a env.
Réf 1151757R

F64a, agricultrice retraitée, naturelle et chaleureuse, elle avance avec générosité et optimisme. Aime famille et simplicité. Vous : tendre et rassurant jusque 70a env.
Réf 31031010

F69a, petite brune, douce et optimiste, aime nature, voyages et partage. Attentionnée et chaleureuse, cherche un H gentil pr avancer main dans la main 65/77a env.
Réf CHS020426

F75a, agricultrice retraitée, dynamique, sociable, gd cœur positive... aime lire, voyager, sortir et profiter de la vie. Cherche H gentil et ouvert d'esprit 70/82a.
Réf 141513

POSSIBILITÉ DE VISITE À DOMICILE

13, rue Jules Ferry - 89000 Auxerre
Tél. : 06 47 04 33 78
www.agence-harmonie.fr

Terres de Bourgogne
LE JOURNAL DE RÉFÉRENCE POUR L'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE
ABONNEMENT

CHAQUE VENDREDI
à la maison et accessible
PARTOUT
et à tout moment
abonnement@terres-de-bourgogne.net
03 80 78 90 40



ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI LEGATIS IMMO
SCI au capital de 3000 €
Siège social : 23 rue buffon
21000 Dijon
879 692 671 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 11/03/2026 les associés ont décidé de :
- Prendre acte de la cessation des fonctions de Gérant de M. Emmanuel MOYSE, à compter du 11/03/2026.
- Diminuer le capital social de 3000 € à 2600 €
Mention au RCS de Dijon

AL26022600

MODIFICATIONS MULTIPLES

VIVANIM'
SARL au capital de 30 000 €
Siège social : 170 Rue de Sainte Marie
21410 PONT DE PANY
487 494 981 RCS DIJON

Selon délibérations du 29/04/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
- de supprimer les activités de restauration, services de bars, organisation de spectacle et d'étendre l'objet social aux activités de marchand de biens, location immobilière, détention de portefeuilles de valeurs mobilières, tout placement de capitaux et détention de sociétés filiales et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
- de transférer le siège social du 170 Rue de Sainte Marie - 21410 PONT DE PANY au 7 Rue Philippe le Hardi - 21850 SAINT-APOLLINAIRE, à compter du 29/04/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;
- de supprimer le nom commercial de l'article 3 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL26022867

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCEA ROFFI
Société Civile
d'Exploitation Agricole
Au capital de 175 065 €
Siège social :
36 Route de Fontaine Française
21310 BEIRE LE CHATEL
411 534 381 RCS DIJON

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 3 avril 2026, la collectivité extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social au 38 Route de Fontaine Française, 21310 BEIRE LE CHATEL.
Pour avis, La gérance.

AL26022885

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL DES DURANDINES
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Siège social :
21310 DAMPIERRE ET FLEE
438 489 148 RCS DIJON

Par une AGE en date du 21/04/2026, la collectivité des associés a :
- autorisé Monsieur Philippe DIDION à démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 30/04/2026 ;
- réduit le capital pour le ramener à 631 540 euros au 01/05/2026.
Pour avis, La gérance.

AL26022887

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté
Société anonyme coopérative
de Banque Populaire à capital variable
Siège social :
14 boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
RCS de Dijon : 542 820 352

Le Conseil d'administration du 09/01/2026 a :
- pris acte de la démission de François TAILLEFER DE LAPORTALIERE de son mandat de Directeur général, avec prise d'effet au 05/05/2026.
- nommé Violaine BELLIN, domiciliée 9 rue Lecoulteux à Dijon (21000), en qualité de Directrice générale, pour une période de 5 ans, avec prise d'effet au 06/05/2026.
Pour avis.

AL26022923

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE D'UNE CENTRALE SOLAIRE AGRIVOLTAÏQUE AU SOL

Par arrêté préfectoral n° 699, du 15/04/2026, est organisée **du vendredi 15 mai 2026 à 09h00 au samedi 13 juin 2026 à 12h00, soit 30 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande, de permis de construire d'une centrale agrivoltaïque au sol sur le territoire de la commune d'Arnay-le-Duc, d'une puissance crête de 4,43 MWc, déposée par la société « PHOTOSOL DEVELOPPEMENT ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont une étude d'impact est consultable :
- sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A du lundi au vendredi sur rendez-vous.
- sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
Accueil > Actions de l'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
- sur support papier et sur un poste informatique en mairie d'Arnay-le-Duc, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
- Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/7246
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions écrites sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie d'Arnay-le-Duc.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur, par voie postale à la mairie d'Arnay-le-Duc siège de l'enquête, ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le samedi 13 juin 2026 avant 12h00 à l'adresse suivante :
- À l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé :
enquete-publique-7246@registre-dematerialise.fr
Monsieur Michel GENEVES, désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :
en mairie d'Arnay-le-Duc aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Vendredi 15 mai 2026 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 27 mai 2026 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 5 juin 2026 de 14h00 à 17h00
- Samedi 13 juin 2026 de 09h00 à 12h00
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
Madame Apolline AUDRAIN – Société Photosol
Developpement Tel : 06 80 18 02 12
concertation@photosol.fr
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse -21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'Arnay-le-Duc, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site internet de la préfecture : **Accueil > Actions de l'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques**
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Manuelle DUPUY

AL26022741

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 11/05/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Nantoux : Objectif : Maintien de l'exploitant – Landes en AOC BOURGOGNE HAUTES COTES DE BEAUNE, parcelle incluse dans une zone Natura 2000 et ZNIEFF de type 2 – Urbanisme : RNU - 12 a 82 ca 'LA COMBE' : B-0439
Dossier Lusigny-sur-Ouche et Montceau-et-Écharnant : prés (AB) et bois - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien du fermier en place
Lusigny-sur-Ouche : 28 ha 50 a 61 ca 'LES LEVEES' : A-0509—0510—0511—0512—0513—0514—0515—0516—0517—0518—0531—0532—0534—0535—0536—0675—0775—0844—0845—0848—0849—0852—0856 - 'POMMERET' : A-0538—0680—0681
Montceau-et-Écharnant : 12 ha 33 a 09 ca 'POMMERET' : G-0004—0482—0483 'ES ICHERES' : G-0525
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 01/06/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26022922

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/04/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SAS A.D.C.O.
Objet social : en France et à l'étranger : - Réparation mécanique automobile ; remorquage, dépannage de véhicules jusqu'à 3.5 tonnes ; remorquage sans dépannage de véhicules jusqu'à 3.5 tonnes ; vente de pièces automobiles et de véhicules neufs et d'occasion. Et plus généralement, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social :1 rue de la Breuchillière 21000 Dijon.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Président : F.J.F. Holding, SASU au capital de 1000 €, ayant son siège social Lotissement Balcons des Crais - Bâtiment 6C - Rue Alphonse Daudet 21380 Asnières-lès-Dijon, 102 359 064 RCS de Dijon
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle : toutes les transmissions d'actions, sous quelque forme que ce soit, s'effectuent librement. Lorsque la société devient pluripersonnelle : les actions sont librement cessibles entre associés. En revanche, elles ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL26022721



NIÈVRE

// MODIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

LA DOMPIERROISE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 401 000 €
Siège social : Château de Dompierre
58350 DOMPIERRE SUR NIEVRE
330 012 113 RCS NEVERS

NON RENOUVELLEMENT CAC
Suivant décision des associés en date du 31 octobre 2024, il a été décidé, suite à la loi n°2019-486 du 22 mai 2019 dite « Loi PACTE » de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire, la SELARL CPB AUDIT, représentée par Monsieur Christian PERRIN-BONDOUX sise 12 Bis Rue Achille Millien - 58000 NEVERS, et du Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Philippe JUHEN sis Port des Vignots - 58300 DECIZE.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis, la gérance

AL26022802

Exco Alpha

MODIFICATIONS MULTIPLES

EFP COLBERT
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social :
6 esplanade Walter Benjamin
Espace Colbert, 58000 NEVERS
809 148 703 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 21/04/2026, il résulte que Monsieur Fabien PICAUT, demeurant 7 rue du Commandant Barat, 58000 NEVERS a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société INITIALE GESTION, démissionnaire, et Madame Marie PICAUT née MENARD, demeurant 7 rue du Commandant Barat, 58000 NEVERS a été nommée en qualité de Directrice Générale.

AL26022865

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

HPR
Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 000 €
Siège social : 16, rue des Craies
58240 LANGERON
929 713 519 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 1er avril 2026, il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :
Présidence :
- Ancienne mention : M. Thibaut RESSAT
- Nouvelle mention : HTR sise à LANGERON (58) – 16, rue des Craies (101 655 678 RCS NEVERS)
Directeur Général :
- Ancienne mention : M. Lucas RESSAT
- Nouvelle mention : HLR sise à LANGERON (58) – 16, rue des Craies (101 718 104 RCS NEVERS)

AL26022882

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

GS HABITAT
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 3 RTE DE COUEZON
58230 OUROUX-EN-MORVAN
921631594 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision unanime des associés du et du 16 avril 2025.
Il a été pris acte de la démission de Morgane SAUTREAU Directrice générale, demeurant 3 Route de Couezon, 58230 OUROUX-EN-MORVAN.
Pour avis

AL26022918

// ADDITIF-RECTIFICATIF

SARL ETS MORIN
SARL au capital de 7 622 €
Siège social : 50 route du Veynon
58110 SAINT PEREUSE
RCS NEVERS 383 564 564

RECTIFICATIF

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L 260003233 dans l'édition du 06/03/2026.
Il fallait lire : L' assemblée générale extraordinaire du 31/10/2025 en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire du 01/12/2025
Le gérant Philippe MORIN

AL26022803

// DIVERS

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

SICAFOME, 29 route de Châtillon, 58290 MOULINS ENGILBERT
Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le :
Vendredi 29 mai 2026 à 15 h 30
Au Marché au Cadran à Moulins-Engilbert
Ordre du jour
-Rapport de gestion du Conseil d'Administration
-Rapports du Commissaire aux comptes
-Approbation des comptes de résultat et bilan au 31/12/2025
-Affectation du résultat de l'exercice
-Approbation des conventions article L 225-38 code de commerce
-Questions diverses.
Vous en remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs l'expression de nos sentiments distingués.
Le Président, Benoit BLANDIN

AL26022879

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS
Extrait des minutes du greffe

L'AUTO ECOLE DU 13 EME - RCS Nevers 801 199 217 - autoécole, établissement d'enseignement de la conduite de tout véhicule terrestre à moteur, de la sécurité routière et de toutes activités s'y rattachant - 2 rue du 13 Ème de Ligne 58000 Nevers.
Jugement en date du 04/05/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL26022906

XPHONE REPAIR - RCS Nevers 902 811 116 - vente et réparation de téléphones mobiles, vente et réparation d'accessoires téléphoniques et d'appareils multimédia, achat et vente de consommables d'impression - 28 rue François Mitterrand 58000 Nevers.
Jugement en date du 04/05/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL26022907

Office de Nevers
3 rue Henri Barbusse
58000 NEVERS
03.86.59.75.00

JGR NOTAIRES Jourdier - Cheramy - Rerolle

Office de Decize
8 rue Carnot
58300 DECIZE
03.86.77.08.08

SELAS PIERRE JOURDIER –
MARIE CHERAMY –
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Cindy VERNET Notaire à NEVERS (58000) 3, rue Henri Barbusse (CRPCEN 58001), le 5 mai 2026, contenant :
CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL
à la requête de :
Monsieur Stéphane René Paul MILLIEN né à MOULINS (03000) le 12 octobre 1968, et Madame Laurence, José, Jeannine AMEDEE, à NEVERS (58000) le 31 mars 1970, demeurant ensemble à GUERIGNY (58130), 3, rue de Bizy,
Mariés à NARCY (58400) le 1er avril 2006, et actuellement soumis au régime de communauté de biens réduite aux acquêts .
Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.
Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Cindy VERNET, notaire à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

AL26022916

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Prémery (58) 3 ha 47 a 66 ca – Biens occupés - 'LA TREMBLEE' : E-0428 - 'LES PRES PALOU' : E-0409
Et, par extension, Cmne de Sichamps (58) 3 ha 47 a 30 ca – Biens occupés - 'LES TREMBLES' : B-0064—0065
Cmne de Vignol (58) 16 ha 53 a 51 ca - Biens occupés - 'LE BOURG' : B-0962 - 'L HATE DE L EGLISE' : ZB-0009 - 'SOUVY' : ZB-0039 - 'LE PRE AU CLERC' : ZC-0063 - 'LES PIECES SOUDAIN' : ZC-0032—0033 - 'BUISSON GASSON' : ZD-0010—0021 - 'LE SUET' : ZD-0068 - 'LA PIECE DES PIERRES' : ZD-0067 - 'MAZEAU' : ZE-0064 - 'CHAMP BOUFFARD' : ZE-0046—0047
Et, par extension :
Cmne de Saizy (58) 12 ha 25 a 75 ca - Biens occupés - 'LE TUREAU DE NERON' : YA-0050 - 'LA COMME' : YA-0002 - 'LES NOEUDS' : YB-0010
Cmne de Nuars (58) 10 ha 16 a 20 ca - Biens occupés sur partie - 'LA COMME DU FOURNEAU' : A-0100 - 'LA BROSSE GUISSON' : B-2234—2245 - 'LES CHAUMES D ALIBERT' : YC-0012 - 'LES TREILLES' : YD-0015 - 'LES AUTIOUX' : ZB-0015—0016—0018 - 'BEAUVAIS' : ZE-0035 - 'LES VIGNOUX' : ZE-0084 - 'CHAMPS DE GROUE' : ZH-0050
Cmne de Monceaux-le-Comte (58) 57 a 65 ca- Biens occupés - 'LES CHAMPS RENARD' : A-0143—0144
Cmne de Crux-la-Ville (58) 24 a 77 ca – Fermette en mauvais état - 'LES FAUX' : E-0264—0265 - 'PATUREAU DESSUS' : ZH-0010
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 01/06/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26022924

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 27 janvier 2011, Madame Louise Thérèse DURAND, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Marcel Emilien AUROUX, demeurant à IMPHY (58160) 5 place Simonet.
Née à IMPHY (58160), le 15 octobre 1933.
Décédée à NEVERS (58000) (FRANCE), le 9 décembre 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 26 mars 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Dominique MARTIN, notaire à NEVERS 58000, référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL26022941

// CONSTITUTION

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
16 Boulevard de la République

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu par Me GUERIN PEREIRA en date du 28/02/2026, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Raison sociale : SCI VINCYR II
Objet social : l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
Siège social : 60 rue de Paris 58440 LA CELLE SUR LOIRE
Capital : 68 520 euros
Gérance : Monsieur Vincent BAILLY demeurant LA CELLE SUR LOIRE (58440), 9 Les Robards
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis.

AL26022880

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 30/04/2026, il a été constitué une Société Civile dénommée : AGAULI
Objet social :
- la propriété et la gestion de tous biens meubles et immeubles,
- La propriété et la gestion de tout actif financier,
- l'acquisition, la gestion, la détention, la souscription, l'apport, la cession de participations dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer, quelle qu'en soit la forme et l'objet, la propriété et la gestion desdites participations,
- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Siège Social : 66, rue Henri Choquet 58640 VARENNES-VAUZELLES
Capital Social : 1000 euros
Gérance : Corinne REVENIEAU demeurant 66, rue Henri Choquet 58640 VARENNES-VAUZELLES
Gérance : Jean-Michel REVENIEAU demeurant 66, rue Henri Choquet 58640 VARENNES-VAUZELLES
Agrément des Cessions de Parts Sociales : décision prise en la forme extraordinaire
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis.

AL26022881

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée LAROCHEBOX au capital de 1.000 €, ayant pour activité l'achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement.
Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 NEVERS.
Le gérant est Monsieur Eric MOULOIS demeurant 11 allée des Synagots - 35830 BETTON.

AL26022920

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GFA BOGUREAU
Groupement foncier agricole au capital de 246.660 €
Siège social : 25 bis rue de Poinchy 89800 CHABLIS
RCS AUXERRE numéro 482.462.116
Le «2 avril 2026», aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, il a décidé de transférer le siège social au **6 Chemin de la Garenne POINCHY 89800 CHABLIS** à compter du 2 avril 2026.
La démission des fonctions de gérants de Messieurs Thierry BOGUREAU et Hervé BOGUREAU par suite de leurs décès a été constatée et quitus leur a été donné.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.
Le gérant

AL26022919

// ADDITIF-RECTIFICATIF

JBF
SAS au capital de 714 310 €
Siège social : 19 boulevard du Pont Neuf,
ZI des Sablons
89100 SENS
RCS SENS 572 218 873

RECTIFICATIF

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L260004831 dans l'édition du 10/04/2026.
Il fallait lire : En date du 02/04/2026, l'associé unique a décidé, à compter du 02/04/2026, de nommer en qualité de Président Monsieur BERTHELAT Benjamin Jacques, demeurant 28 route de Saint-Nom, 78620 L'Étang-la-Ville, en remplacement de Monsieur BERTHELAT Jean Jacques Robert, décédé, et de mettre fin aux fonctions de Directeur Général de Monsieur BERTHELAT Benjamin Jacques. Modification au RCS de Sens.

AL26022774

RECTIFICATIF

Suite à la création par acte SSP du 20/03/2026, la SAS TM TAXIS, située au 8 impasse des Iris 89400 LAROCHE SAINT CYDROINE, il convient de retenir que l'objet social de la société est : Toute activité de taxi, les autres activités déjà mentionnées dans l'annonce légale parue le 27/03/2026 n'ont pas lieu d'être.

AL26022886

// DIVERS

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)
17, rue Saint Claude

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à ST SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, CRPCEN 89018, le 30 avril 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
M. Marc Louis SAVRY, retraité, et Mme Odette Georgette LEMAIRE, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE (89520) 18 route de Ouanne Résidence Gandrille en Bel Air. Nés savoir : le mari à CLAMART (92140) le 9 septembre 1942, et l'épouse à CHATILLON-SUR-SEINE (21400) le 1er juillet 1944. Mariés à la mairie de CLAMART (92140) le 11 janvier 1964 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Me Sébastien FOSSOYEUX où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL26022913

COMMUNE DE LIGNY-LE-CHÂTEL

AVIS AU PUBLIC

Approbation de la modification simplifiée n°3 du plan local d'urbanisme (PLU)
Par délibération du conseil municipal en date du 30 avril 2026, la modification simplifiée n°3 du PLU de Ligny-le-Châtel a été approuvée.
Cette décision a été affichée en mairie de Ligny-le-Châtel pour une durée de 1 mois à compter du 7 mai 2026
Le PLU est tenu à la disposition du public en mairie et en Préfecture.

AL26022914

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 04/05/2026 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique JD AUTO REPAR lieudit les Vallées 89220 Bléneau (réparation de véhicules). SIREN 893435388. CIP 5085. Date de cessation des paiements : 04/11/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022889

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 04/05/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique Avallon Plus 2 route de Paris 89200 Avallon (location de véhicules). SIREN 929699353. CIP 5087. Date de cessation des paiements : 01/03/2026 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022890

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 04/05/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de l'EARL DOMAINE BORGNAT 1 rue de l'Eglise 89290 Escolives-Sainte-Camille (exploitation de biens agricoles.). SIREN 431252618. CIP 5086. Date de cessation des paiements : 04/05/2026. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26022891

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 04/05/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique SARL LE FONTENOY 34 rue Principale 89520 Fontenoy. RCS Auxerre 830224424. CIP 4763

AL26022892

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 04/05/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique SANCHEZ Z A Les Champs Gilbarts 89240 Pourrain. RCS Auxerre 443871421. CIP 4765.

AL26022893

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 04/05/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl LES ESCALES D'IAMERI 2 chemin de Ronde 89160 CHASSIGNELLES. RCS Auxerre 819679556. CIP 4761.

AL26022894

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 04/05/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique GLOBULES PRODUCTIONS 1 rue du Bief 89130 MEZILLES. RCS Auxerre 844308551. CIP 4982.

AL26022895

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 04/05/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Monsieur Nicolas GUERRESCKI 3 lieudit le Chaillou 89170 Lavau. RCS Auxerre 804747939. CIP 4675.

AL26022896

Dépôt au greffe du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre, en date du 07/05/2026, de l'état de collocation dans la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de l'Association MOBILITÉS 89 3 Rue du Stade 89250 GURGY. RCS Auxerre 402997563. CIP 4891.
Les contestations sont recevables dans le délai de 30 jours à compter de la publication au Bodacc, par déclaration faite au greffe du Tribunal judiciaire d'Auxerre.

AL26022912

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AUXERRE – 5 ha 97 a 66 ca :
- terres en zone AOC - 1 ha 53 a 28 ca: 'DESSUS VAUTRIN' : A 0703 – 0704 – 0705 – 0706 – 0707 – 0708 – 0709 – 0710. Zonage: zone A du PLU .
- **bois taillis, landes, terres en partie en zone AOC – 1 ha 44 a 50 ca:** COTE D OR' : A – 0052 - 'BON BOIRE' : B – 0770 – 0771 – 0773 – 0774 – 0776 – 0778 - 0783 . Zonage: zones A et N du PLU
- bois taillis, landes, terres en partie en zone AOC – 2 ha 34 a 35 ca: 'DESSUS VAUTRIN' : A - 0699 - 0701 – 'LA COTE D OR' : A – 0031 - 0032 - 'POIRY' : A – 1094 - 1095 - 'VAUTRIN' : A – 0756 - 0759 - 'LA COTE AU LOUP' : A – 0958 - 0959 - 'BON BOIRE' : B – 0790 - 0792 - 'TACHIGNONE' : B – 0032 – 0042 – 0056 - 0079 - 'CHAMPS PLATS' : B - 1135 - 'LA FOSSA' : B – 0184 - 0209 - 'ENVERS D ORGELLE' : B - 0252 - 'DESSUS LA VAUX DE BOUC' : B - 0583 – zonage: zones A et N du PLU.
- terres en zone AOC – 65 a 53 ca - 'LES PALMES' : CD – 0008 - 0009 – zonage : zones A et N du PLU.
BLACY – bois taillis - 1 ha 24 a 38 ca - 'CHAUMES DE FOURNEAU DANGER' : A - 0124 - 'LES CHAUMES DES CHAGNIES' : A – 0059. Zonage : RNU.
MAGNY – bois taillis - 16 ha 53 a 70 ca - 'LA FROMAGERE' : ZW – 0058 – 0064. Zonage : zone N du PLU.
MONTIGNY LA RESLE – terre et pré - 11 ha 00 a 94 ca - 'LA RESLE' : A - 0273 - 1649 – 1726. Zonage : zone A du PLU.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 01/06/2026 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 03.86.46.99.74 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26022936

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DU BOIS JOLI

EARL en liquidation
au capital de 7 500 €
Siège social : Le Bois Joli
89340 SAINT-AGNAN
848 941 795 RCS SENS
Liquidateur :
M. Bruno CHEMIN, demeurant
à SAINT-AGNAN (89340), le Bois Joli.

Aux termes des décisions en date du 30 septembre 2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, le liquidateur.

AL26022904

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI DE L'ARPENT CARRE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 600 euros
Siège social :
Route de Prégilbert 89270 SERY
Siège de liquidation :
Chemin des Petites Vignes
Cidex 303B 89270 SERY
442 366 316 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Dominique DUBOS, demeurant Chemin des Petites Vignes Cidex 303B 89270 SERY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Chemin des Petites Vignes Cidex 303B 89270 SERY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL26022917

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA DE CENTPIERRE

Société Civile d'Exploitation Agricole
en liquidation
au capital de 58 860,00 euros
Siège social : 42 grande-rue
89000 PERRIGNY
321 214 645 RCS AUXERRE
Liquidateurs : M. Vincent CONSTANTY
et Mme Sylvia HITTIER,
demeurant ensemble à
PERRIGNY (89000), 42 grande-rue.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les ont déchargés de leur mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, les liquidateurs.

AL26022933

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 avril 2026 à ANDRYES, il a été constitué une société par actions simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : MGA SOLAIRE
Forme : Société par actions simplifiée
Objet : La production et la commercialisation d'électricité photovoltaïque. L'activité de gîtes.
Capital social : 4 000 euros
Siège social : 32 rue des Grandes Chenevières 89480 ANDRYES
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Président : M. Nicolas DESNOYERS demeurant 32 rue des Grandes Chenevières 89480 ANDRYES
Directeur Général : Mme Noémie POUMOT demeurant 32 rue des Grandes Chenevières 89480 ANDRYES
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis et mention, le Président.

AL26022898

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 mai 2026 il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale : BROCEED.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : À titre principal, la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 4 000,00 €.
Siège social : 1 chemin du Sentier Pinon - 89110 CHASSY
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Numéraire pour un montant de 4 000,00€.
Gérants : M. David BROCHOT et Mme Céline MAQUAIRE, son épouse, demeurant ensemble à CHASSY (89110), 1 chemin du Sentier Pinon.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas sauf pour les cessions consenties entre associés lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL26022903

Terres de Bourgogne

Abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie
accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière

NOM

PRÉNOM

RAISON SOCIALE

RUE

CP | VILLE

TÉL. | PORT.

EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle € par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009 | BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

Contact : Tél. 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site www.agribourgogne.fr

Choisissez votre revue parmi les titres suivants
Cochez la case correspondante

☐ REUSSIR Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ REUSSIR Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ REUSSIR Lait — LAIT
☐ REUSSIR Porc Tech PORC — PORCS
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ REUSSIR Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ REUSSIR Vigne — VIGNE
☐ REUSSIR Volailles — VOLAILLES
☐ REUSSIR Bio — BIO numérique

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 130 €

☐ 2 ANS 234 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 69 € par revue
☐ pour 2 ans 138 € par revue

TOTAL

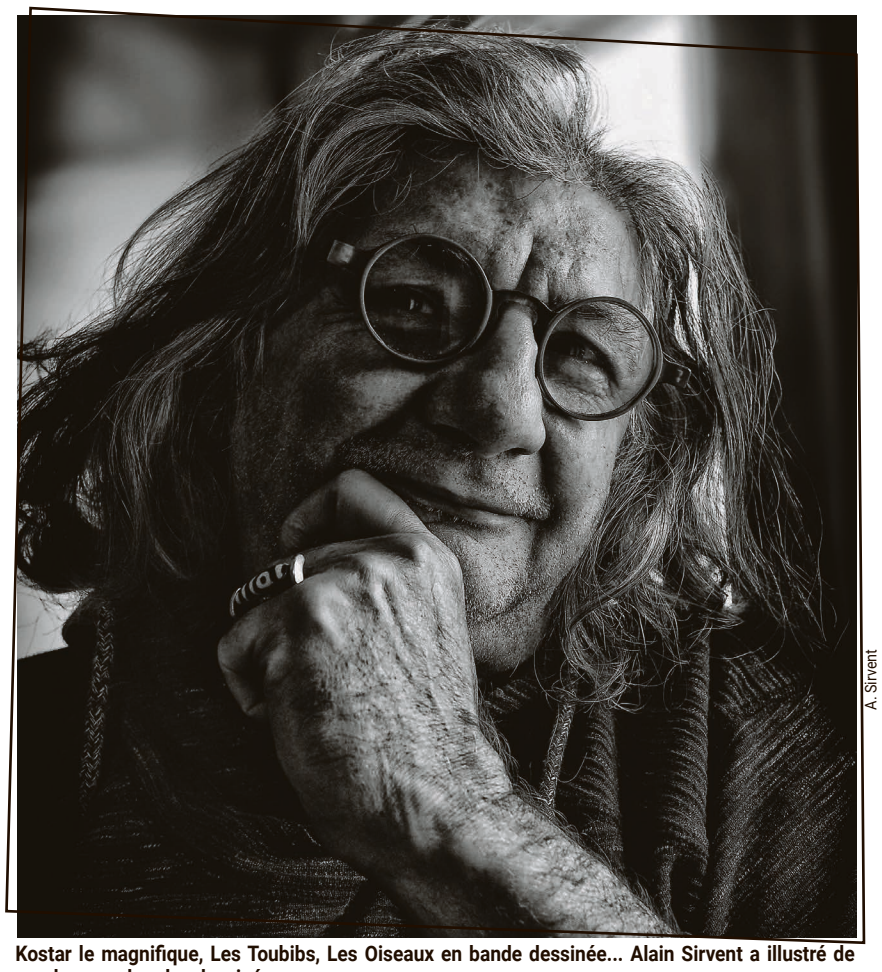
Retrouvez-nous sur agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout !
Ordinateur - Tablette - Smartphone



// LECTURE

Le Kamasutra version animale se dévoile en bande dessinée

Alain Sirvent a publié, le 1er avril, la bande dessinée La véritable sexualité débridée des animaux aux éditions Bamboo. Mêlant humour et réalisme, cette œuvre créée avec le scénariste Erroc propose un autre regard sur la reproduction des animaux.



A. Sirvent

Kostar le magnifique, Les Toubibs, Les Oiseaux en bande dessinée... Alain Sirvent a illustré de nombreuses bandes dessinées.

Avec sa couverture rose bonbon et son « X » qui saute aux yeux, La véritable sexualité débridée des animaux ne manque pas d'attirer l'attention. Après la série comics Les Toubibs et tout un tas d'œuvres diverses, Alain Sirvent, dessinateur installé depuis 2019 dans la Drôme, s'est allié au scénariste Erroc, connu notamment pour la création des bandes dessinées Les Profs, pour concevoir ce nouvel ouvrage déjanté. Un livre qui se revendique « zéro tabou », « zéro filtre » et « 100 % véridique ».

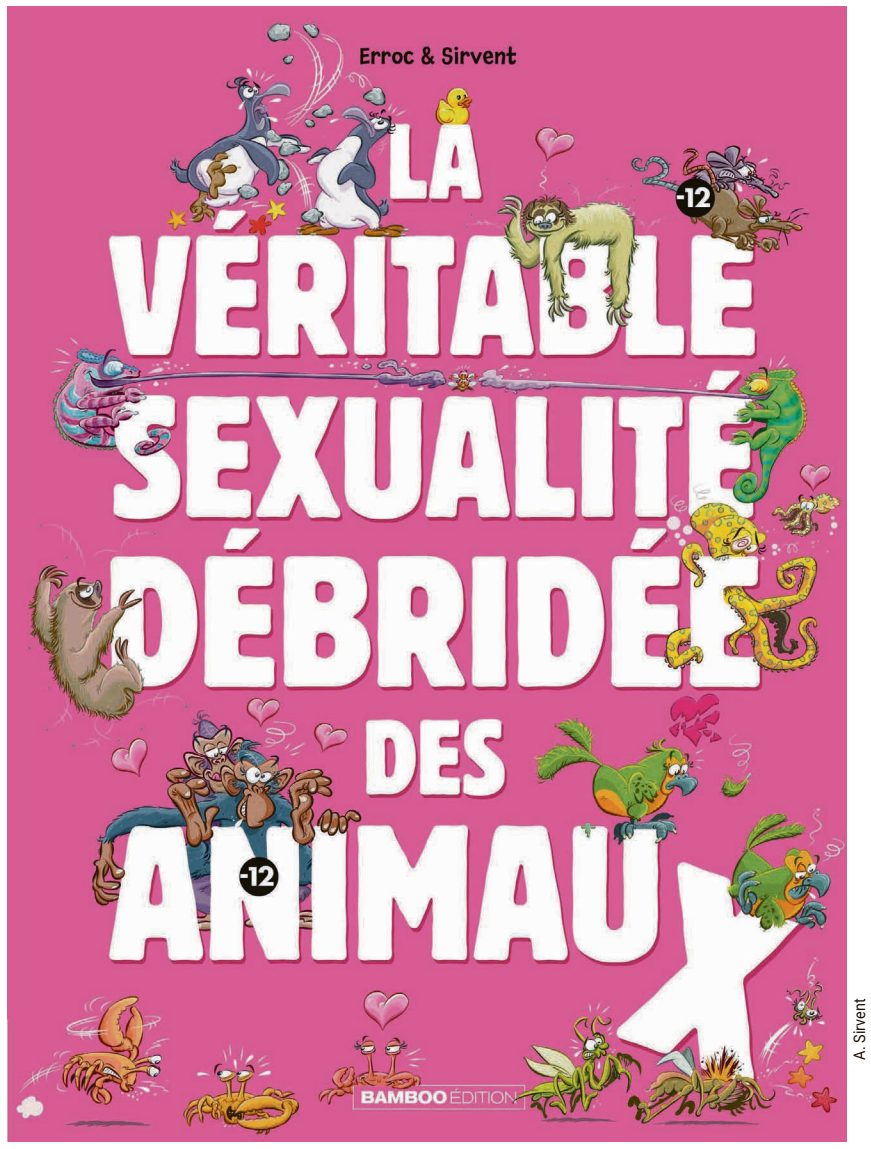
Quand l'humour rencontre le réel

Si Alain Sirvent a illustré des projets aux univers totalement différents, cette nouvelle œuvre s'ajoute à d'autres productions proches de la nature telles que Les oiseaux en bande dessinée ou encore Les végétaux. Mais, avec ce nouveau livre, le dessinateur a posé sur papier un sujet qui l'a longtemps taraudé. *« C'est une idée que j'avais depuis huit ans au moins*, confie Alain Sirvent. *J'avais lu un article sur la punaise de lit. Une femelle insecte qui n'a pas d'orifice et que le mâle perce de partout pour se reproduire… Ils font ça 200 fois par jour. J'ai trouvé ça vraiment surprenant. J'ai lu d'autres articles, par exemple sur le perroquet kakapo ou sur le canard colvert, et je me suis dit qu'il y avait quelque chose à faire »*. Au-delà du thème de la sexualité, c'est le choix des animaux qui peut interpeller le lecteur. *« Il y a une répétition dans les façons de se reproduire ou dans les rapports entre les animaux qu'on connaît tous. On pourrait en faire quarante albums si on voulait, mais ça parlerait souvent de la même chose, ça n'était pas l'objectif,* précise le dessinateur. *Dès que je voyais quelque chose, je l'envoyais à Erroc. On a listé énormément de systèmes de reproduction différents avant de faire une sélection d'une quarantaine d'espèces sur 200 animaux qui nous semblaient les plus efficaces, les plus originaux. Il a fallu équilibrer le contenu entre les insectes, les mammifères, les oiseaux et les animaux marins »*. Une année entière aura été nécessaire pour la création de cette bande dessinée. *« Des tas de recherches ont dû être faites avant de dessiner les animaux et bien connaître leurs caractéristiques. Même si c'est dessiné humoristiquement, chaque animal est différent, il a ses particularités »*, explique Alain Sirvent. Si les créateurs ont joué sur les termes choc « X » et « Kama-sutra », le contenu du livre se veut documenté. *« En réalité, le seul animal qui arrive à faire des positions complètement différentes, c'est le bonobo. D'ailleurs, j'ai essayé de le dessiner à travers différentes positions, pour montrer que c'est un des seuls capables de faire ça »*, dévoile l'artiste.

La sexualité vue autrement

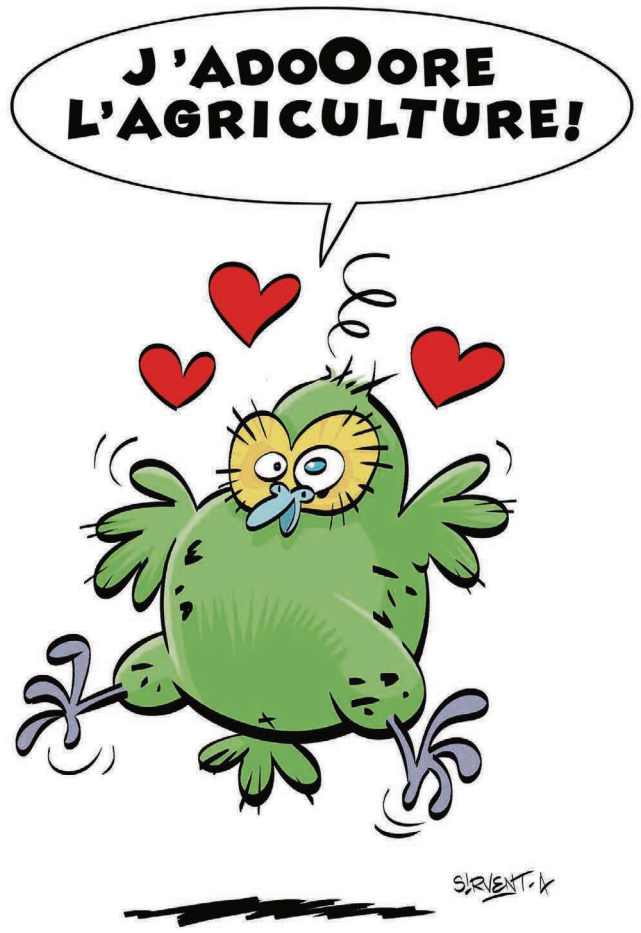
Pour Alain Sirvent, l'accessibilité de ses œuvres s'avère cruciale. *« Il fallait indiquer un âge, donc cette bande dessinée s'adresse aux plus de douze ans. Mais, pour moi, il faut que ce soit lisible par tout le monde. Quand j'ai créé Pimpon, c'était pour les petits de trois ou quatre ans. Pirates des vents, c'était plus pour les douze ans. Ce qui est marrant, c'est qu'à chaque fois que je fais quelque chose, ça devient ludique, confie le dessinateur. Par exemple, il m'est arrivé de créer une exposition interactive où les enfants pouvaient, sur chaque histoire, souffler, bouger un élément ou appuyer sur une pédale pour pouvoir lire l'histoire. Pas uniquement des images comme ça, passives, quelque chose d'interactif. Une œuvre pour apprendre et jouer en même temps »*. Un style qui correspond bien à Bamboo, la maison d'édition qui a publié La véritable sexualité débridée des animaux, puisqu'à la fin des ouvrages les lecteurs tombent sur un petit cahier pédagogique. Ainsi, après avoir passé en revue les scènes de reproduction délirantes d'une quarantaine d'animaux, les lecteurs en apprennent plus sur la reproduction sexuée ou asexuée ou encore la sélection naturelle. *« Il y a quelque chose d'assez léger finalement dans cette BD. Mais à la fin, on arrive quand même sur quelque chose de plus sérieux. C'est pour montrer que ce qu'on a mis dedans, ce n'est pas uniquement de l'amusement, c'est réel,* explique Alain Sirvent. *On met aussi le doigt dessus pour expliquer aux gens que le bien et le mal chez l'animal n'ont pas la même dimension que chez l'homme. Par exemple, s'il n'a pas de femelle, le manchot mâle peut chercher à se reproduire avec une femelle morte ou même un poussin manchot. Toutefois, il faut qu'on explique aussi que cela ne correspond pas à la morale humaine. Les autres animaux se reproduisent pour la survie de l'espèce. Si la femelle mante religieuse mange la tête du mâle, ce n'est pas parce qu'elle a envie de se débarrasser de son congénère, c'est qu'elle a besoin de protéines pour pouvoir survivre et élever ses petits. Cette BD cherche à montrer et faire comprendre le monde qui nous entoure »*. À travers l'éthologie, la science du comportement animal, illustrée dans cet ouvrage, « on apprend aussi le consentement. En faisant un parallèle avec ce que l'homme et la femme vivent. Il fait aussi ressortir le fait que les animaux ont une homosexualité. Ça ouvre à la tolérance ». Selon l'artiste drômois, cette BD s'adresse à un public large. *« À partir du moment où les enfants se demandent comment se reproduire, je pense que le livre peut être bien reçu. Pour moi, Erroc a réussi à faire passer des messages sans vulgarité, tout en ayant un ton très vulgarisé. Si vous regardez, on ne voit pas de sexe, de choses comme ça. On voit des animaux qui se grimpent dessus, mais tout le monde a déjà vu un pigeon grimper sur un autre pigeon, ou un chat monter sur un autre chat »*.

Morgane Eymin



A. Sirvent

Cette bande dessinée a été publiée le 1er avril et est disponible dans de nombreuses librairies.



A. Sirvent

Petit clin d'œil d'Alain Sirvent pour les journaux agricoles.

LOISIRS

// NATURE

À Montbard, un nouveau festival pour raconter le vivant

Du 5 au 7 juin, la cité de Buffon accueillera la première édition des Naturelles de Montbard. Un rendez-vous mêlant sciences, arts, patrimoine et écologie.



Ville natale de Buffon, grand naturaliste du XVIIIe siècle, Montbard s'apprête à renouer avec son histoire scientifique. Du 5 au 7 juin prochains, la commune accueillera la première édition des « Naturelles de Montbard », un festival inédit consacré aux histoires naturelles et aux liens entre l'humain et son environnement.

Pensé comme un événement à la fois culturel, scientifique et populaire, le festival réunira chercheurs, artistes, philosophes, naturalistes, habitants et acteurs du territoire autour d'une même ambition : mieux comprendre le vivant et les grands enjeux écologiques contemporains. Pendant trois jours, conférences, débats, projections, ateliers, promenades et découvertes rythmeront la ville, avec une programmation entièrement gratuite et ouverte à tous les publics. Quatre grandes thématiques structureront cette première édition : Sciences & Nature, Territoire & Nature, Philosophie & Nature et Arts & Nature. Les visiteurs pourront ainsi assister à des échanges sur la restauration des rivières, les effets du changement climatique sur la végétation, la pollinisation des cultures locales ou encore la manière dont poésie, littérature et création artistique interrogent notre rapport à la nature.

Le festival entend aussi valoriser le patrimoine et les savoir-faire du Montbardois, entre paysages, produits locaux, vins et initiatives liées à de nouvelles façons d'habiter le territoire. Une manière de faire dialoguer réflexion écologique et ancrage local.

Avec les Naturelles, Montbard espère désormais installer un rendez-vous annuel dédié aux sciences de la nature et aux grandes questions environnementales, dans une atmosphère de partage, de curiosité et de découverte.

D'après communiqué

www.lesnaturellesdemontbard.fr/



Maryline en fait tout un potager


Maryline Naudet


Maryline Naudet


Maryline Naudet

Le potager passe à la vitesse supérieure

Le début du mois de mai est une période importante pour le potager. Les températures remontent doucement et la terre devient plus facile à travailler. Après un mois d'avril souvent instable, les jardiniers peuvent avancer tout en restant prudents à cause des Saints de glace, qui peuvent encore apporter quelques gelées.
C'est le bon moment pour semer en pleine terre plusieurs légumes comme les haricots, les carottes, les betteraves ou les salades. Ces cultures profitent de l'humidité du sol et de la douceur pour bien démarrer.
Les pommes de terre, plantées plus tôt, continuent de pousser. Il est conseillé de les butter pour protéger les plants et favoriser une bonne production.
Les plants élevés à l'abri, comme les tomates ou les courgettes, doivent être sortis progressivement pour s'habituer au climat extérieur. On évite encore de les planter définitivement avant la mi-mai pour limiter les risques liés au froid.
Le désherbage devient une tâche régulière. Avec la pluie et la chaleur, les mauvaises herbes poussent vite et peuvent gêner les cultures. Un sol bien entretenu permet aux légumes de mieux se développer.
On peut aussi observer le retour des insectes utiles, comme les coccinelles, qui aident à lutter contre les pucerons. C'est un bon moment pour favoriser la biodiversité au jardin, par exemple en plantant des fleurs.
Enfin, il faut surveiller les limaces et les escargots, très actifs à cette période. Ils peuvent abîmer les jeunes plants, surtout quand le temps est humide.
Au potager, ce début mai demande donc de l'attention et un peu de patience, mais il annonce aussi les premières belles promesses de récolte.

Maryline Naudet



Agenda Loisirs

Côte-d'Or

• Vendredi 22 mai

// Musique traditionnelle du Morvan à Beaune

Collectif de musiciens-compositeurs originaires de Bourgogne, le trio Space Galvachers revisite des chansons traditionnelles du Morvan. Il se produira à 20 heures à la Lanterne magique (19 rue Poterne)

Billetterie : www.beaune.fr

• 29 et 30 mai

// Fête des asperges à Varois-et-Chaignot

Venez fêter le retour des beaux jours à la Ferme Dubois (7, rue du Chintre) lors de la Fête des Asperges Vertes ! Un rendez-vous placé sous le signe de la convivialité et de la gourmandise. Au programme : les asperges vertes à l'honneur, un barbecue 100 % local, un concert live avec Acoustic Jam, des animations : balades à poney, enquête ludique, bulles géantes et jeux autour du monde agricole, un marché de producteurs locaux et l'ouverture exceptionnelle du magasin de la ferme.

Entrée gratuite.

• 30 et 31 mai

// Montrachet Jazz Festival

Le village de Puligny-Montrachet s'apprête à accueillir la seconde édition du Montrachet Jazz Festival. La place du Pasquier de la Fontaine va se transformer en scène à ciel ouvert, au pied des grands crus. La programmation réunira des artistes français et internationaux. Tout au long du festival, une sélection de domaines proposera des dégustations de grands vins blancs issus des appellations Puligny-Montrachet, Chassagne-Montrachet, Saint-Aubin, Santenay et Meursault.

Billet au lien suivant : montrachetjazz.com/fr/tickets

Nièvre

• Mercredi 20 mai

// Spectacle « Madame Raymonde » à Decize

Le spectacle intitulé « Madame Raymonde » sera présenté à 20 heures à la salle des fêtes. Inspirée par Arletty, Madame Raymonde est une femme au caractère bien trempé, à l'humour piquant et à la verve inimitable. Sur scène, elle entraîne le public dans un tour de chant populaire, accompagnée de son accordéoniste.

Tarifs de 6 à 12 euros.
Réservations sur maisonculture.fr

• Vendredi 22 mai

// Les Foulées de Nevers

Les Foulées de Nevers 2026 sont coorganisées au parc Roger Salengro par l'USON Athle épaulée par l'AON, la Frenche Run et la ville de Nevers. Au programme : à 18 h 15 course Éveils, à 18 h 35, course Poussins, à 18 h 55, course des Benjamins et Minimes, à 19 h 30, les petites Foulées (environ 5 km), et à 20 h 15, les Foulées (environ 10 km).

Tarifs de 16 à 19 euros.

• Samedi 23 mai

// Nuit des Musées à la Maison du Parc du Morvan

Dans le cadre de la Nuit européenne des Musées, l'entrée sera gratuite à la Maison des Hommes et des Paysages de 14 heures à 18 heures : l'occasion d'en savoir plus sur le territoire du Morvan et ses savoir-faire et de découvrir les nouveaux espaces du musée, dédiés à l'habitat, aux paysages et aux femmes du Morvan. Au Musée de la Résistance en Morvan, les élèves des écoles de Montsauche-les-Settons, Moux-en-Morvan et Ouroux-en-Morvan proposeront deux visites animées gratuites à 18 heures et 18 h 30.

Renseignements : 03 86 78 79 13

Yonne

• Samedi 23 mai

// 5e édition de la Fête de la Bière Icaunaise

Le comité des fêtes d'Appoigny renouvelle sa fête de la bière icaunaise à Appoigny, devant l'espace culturel, de 15 heures à 2 heures du matin. Au cours de la journée : neuf brasseries artisanales seront présentes, ainsi que de nombreuses animations (taureau mécanique, lancer de haches, deux châteaux gonflables) et une soirée musicales sera prévue avec deux groupes de musiques locaux (The Littles, Kalffa) et le DJ Rossano. Pour cette année, le comité des fêtes a également prévu de mettre en place des navettes gratuites en partenariat avec Auxerre_M.

• Vendredi 29 mai

// Marché de producteurs

À l'occasion des Printemps de la Ferme organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, l'Earl de la Maiterie organise un marché de producteurs le 29 mai prochain, à Villiers-sur-Tholon.

• Vendredi 29 mai

// Apéro Concert

Les Jeunes Agriculteurs du Migennois organise, le 29 mai prochain, un apéro concert à proximité de la salle des fêtes de Laroche Saint Cydroine. Au programme : concert de la fanfare de l'AJA et du groupe the Ludes, performance de la tribu du feu avec une restauration et une buvette prévues sur place.

• Samedi 30 mai

// Balade avec les chèvres

À l'occasion des Printemps de la Ferme organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, la Ferme de Claire ouvrira ses portes à Saint-Bris-le-Vineux pour une journée portes ouvertes et une balade avec les chèvres.

• 5, 6 & 7 juin

// Portes ouvertes & marché de producteurs

À l'occasion des Printemps de la Ferme organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, La structure « Le Cassis de la Grange aux Moines » ouvrera ses portes, à Pimelles pour une visite de l'atelier de transformation afin de découvrir les dessous de la production de cassis.

// TOURISME

21

Se laisser tenter par la Tiny

Les *tiny houses* sont de petits hébergements de plus en plus appréciés dans l'univers touristique. La société Parcel en installe chez des agriculteurs et développe ainsi une offre orientée sur des séjours qui privilégient le calme, la déconnexion et la nature. Émilie Vachet, céréalière du sud de la Côte-d'Or, s'est lancée dans l'aventure en avril.



Émilie Vachet a trouvé dans le concept de tiny houses développé par Parcel une formule qui correspond à l'idée qui était la sienne de s'engager dans l'agritourisme.

Du vert, du calme, du temps… les envies de déconnexion et de ralentissement sont l'autre face d'une même médaille, celle de nos vies au rythme de travail parfois proche de l'hystérie. Évidemment, dans ce contexte, penser que seule la vie à la campagne a du sens et qu'elle peut nous remettre sur les rails est aussi un cliché. Ce n'est pas aussi simple. Pourtant, dans le foisonnement des choix touristiques existants, la proposition d'un moment à part pour s'offrir ce vrai luxe qui consiste à ne rien faire, existe. Et quand elle s'accompagne d'un lieu d'hébergement atypique, c'est encore mieux. C'est l'idée développée depuis quelques années par la société Parcel. Cette entreprise, qui se définit comme *« le pionnier de l'agritourisme »* indique que, durant ce printemps, elle a procédé à l'installation d'une dizaine de *tiny houses*, sur de nouvelles exploitations, portant leur nombre total à 40, partout en France, chez une trentaine d'agriculteurs. Ces *tiny houses* sont de petits hébergements, très bien conçus et facilement déplaçables puisque montés sur un châssis. Et parmi la dizaine récemment installée, il y en a une en Côte-d'Or, chez Émilie Vachet.



L'intérieur de l'hébergement a tout du cocon, parfait pour un séjour de déconnexion totale à la campagne.

Contrat de quatre ans

Derrière la ferme des Essards, à Franxault, au sud du département, entre un champ, la lisière d'un bois et un ruisseau nommé l'Ausson, une maisonnette de 18 m², recouverte d'un élégant bardage en bois foncé a pris place, mi-avril. C'est Parcel qui est venue l'installer et qui en est propriétaire. Émilie Vachet, céréalière, a conclu un contrat de quatre ans avec l'entreprise par le biais duquel cette dernière fournit l'hébergement entièrement équipé. L'agricultrice, pour sa part, a juste à gérer le ménage à faire entre deux locations. *« J'ai aussi investi dans une tonne à eau,* précise-t-elle, *parce que la tiny house n'est pas reliée au réseau d'eau courante »*. Elle est rémunérée à hauteur de 30 % du prix de la location pour un investissement de départ quasiment nul. Il fallait juste mettre à disposition de Parcel un terrain au diapason de l'esprit des vacances que veut promouvoir l'entreprise. Cette formule convient très bien à notre céréalière côte-d'orienne qui cultive 135 ha et a également une pension pour chevaux. *« Depuis toujours,* explique Émilie, *j'avais dans l'idée d'installer sur ma ferme une roulotte, au milieu des chevaux. Mais un jour je suis tombée sur une annonce d'un réseau social, émanant de Parcel. Sans trop y croire, je leur ai envoyé un mail et finalement, quelques jours après, j'ai reçu la visite d'un de leurs représentants venu découvrir le lieu. Le projet d'implantation de la tiny house a fait l'objet d'un passage en commission au sein de l'entreprise, qui l'a validé »*.

Pas seulement de l'hébergement

Depuis son installation en avril, la tiny house des Essards a fait le plein tous les week-ends. Des Parisiens, surtout, heureux de trouver ici un lieu calme mais pas trop loin de Dole, Beaune, Nuits-Saint-Georges ou même Dijon. De quoi s'offrir une parenthèse remplie des charmes de la Bourgogne. D'autant plus qu'Émilie peut, sur demande, préparer des petits déjeuners, goûters ou bœuf bourguignons qui sauront donner un supplément d'âme au séjour. Les réservations sont gérées par Parcel qui communique ensuite à Émilie les périodes auxquelles la tiny house sera occupée. *« Les locataires peuvent arriver quand ils veulent,* précise-t-elle, *ils disposent d'un parking à proximité pour leur véhicule et les clés de la tiny house sont dans un petit boîtier situé à proximité si bien qu'ils n'ont même pas besoin de me solliciter pour accéder à leur logement. »* Si vous avez l'âme baladeuse, Émilie Vachet propose de la location de vélos et si les chevaux vous tentent, du baby poney ou de la désensibilisation, pour celles et ceux que les équins impressionnent, est aussi possible. Sur place, les clients disposent d'une petite maison équipée d'un grand lit, entre deux vastes fenêtres qui donnent sur la campagne : l'idéal pour une sieste de compétition ou une grasse matinée d'anthologie… S'ajoutent à cela des couchages pour deux enfants, une cuisine équipée, des toilettes, une salle de bains, un salon de jardin. La panoplie complète du petit coin de paradis. Et côté tarif ? La nuitée est à 109 euros et les réservations se font, au minimum, pour deux nuitées. Déconnecter dans ce coin de campagne bourguignonne reste donc tout à fait accessible et d'autant plus agréable que la maîtresse des lieux est du genre très sociable : elle vous accueille avec le sourire, un naturel qui fait plaisir… et trois chiens qui font très vite copain-copain avec vous. De plus, si le cœur vous en dit, elle est aussi prête à vous emmener faire le tour de ses champs pour vous expliquer comment elle travaille. C'est sans doute cela, joindre l'utile à l'agréable.

Berty Robert

www.parceltinyhouse.com/location/essards



Le terrain sur lequel la maisonnette est implantée est un havre de calme.